

Premiers résultats 2005 des finances locales

Les finances des collectivités territoriales, des groupements à fiscalité propre, des établissements publics de santé, sociaux et médico-sociaux

Évolution financière d'ensemble

Le champ des collectivités couvert par la présente étude comprend les collectivités territoriales (communes, départements, régions), les groupements à fiscalité propre (GFP)¹, les établissements publics de santé (EPS) ainsi que les établissements publics sociaux et médico-sociaux (EPSMS). Toutefois, ces deux dernières catégories d'établissements publics feront l'objet d'un développement distinct en raison d'un mode de financement et d'une activité différents de ceux des collectivités locales.

En 2005, les dépenses d'investissement restent dynamique (+6,3%) et la progression des charges de fonctionnement (+4,5%) ralentit par rapport à 2004 (+11,1%).

Le dynamisme des dépenses d'équipement constaté en 2004 se confirme en 2005. Outre les obligations de mise aux normes, le cycle électoral explique également cette évolution. Ainsi les projets communaux arrivent à maturité alors que ceux des exécutifs régionaux sont en phase d'élaboration.

S'agissant du fonctionnement, la hausse des produits (+5,1%) est supérieure à celle des charges (+4,5%). Les transferts de compétences relatifs à la loi du 13 août 2004 n'engendrent pas, en 2005, une hausse des charges de fonctionnement aussi importante que celle constatée en 2004.

L'investissement des EPS s'établit en 2005 à 4,8 milliards d'euros soit une progression de 8,5%, inférieure à celle de 2004 (+21,2%). Les charges d'exploitation augmentent de 4,9%. Les recettes liées à l'activité hospitalière non financée par l'assurance maladie s'accroissent de 7,7% suite à l'évolution du mode de financement des EPS (tarification à l'activité).

L'évolution favorable des produits de fonctionnement induit un redressement de l'autofinancement (pour les départements et les régions, la progression est supérieure à 13%). Néanmoins, le dynamisme des dépenses d'investissement conduit à constater un accroissement de l'endettement des collectivités.

Équilibre financier global (collectivités territoriales + GFP)

en millions d'euros

	2003	2004	04/03 en %	2005	05/04 en %
Dépenses totales*	154 299	169 179	+9,6	178 004	+5,2
Recettes totales*	156 499	170 650	+9,0	180 550	+5,8
Charges de fonctionnement (1)	101 050	112 313	+11,1	117 369	+4,5
Produits de fonctionnement (2)	127 053	138 912	+9,3	146 000	+5,1
Autofinancement (A) = (2)-(1)	26 003	26 599	+2,3	28 631	+7,6
Emplois d'investissement (hors dette)	40 056	43 509	+8,6	46 260	+6,3
Ressources d'investissement (hors emprunts)	14 968	15 426	+3,1	16 307	+5,7
Variation de l'endettement (emprunts - remboursements)	1 286	2 956	NS	3 869	NS

* hors refinancements et opérations de gestion de la dette (lorsque celles-ci ont pu être identifiées)

¹ communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes et syndicats d'agglomération nouvelle

Fonctionnement (collectivités territoriales + GFP)

en millions d'euros

	2003	2004	04/03 en %	2005	05/04 en %
Charges de fonctionnement (1)	101 050	112 313	+11,1	117 369	+4,5
Achats et charges externes	22 766	23 133	+1,6	24 008	+3,8
Frais de personnel	34 378	36 618	+6,5	38 506	+5,2
Subventions et contingents	36 207	44 802	+23,7	47 278	+5,5
Charges financières	3 895	3 682	-5,5	3 482	-5,4
Autres charges de fonctionnement	3 804	4 079	+7,2	4 095	+0,4
Produits de fonctionnement (2)	127 053	138 912	+9,3	146 000	+5,1
Impôts directs	51 618	53 786	+4,2	56 914	+5,8
Impôts indirects et autres taxes	15 382	22 014	+43,1	25 573	+16,2
Concours de l'Etat	42 543	44 209	+3,9	45 264	+2,4
- DGF	18 910	36 208	+91,5	36 591	+1,1
- Autres dotations	7 770	2 804	-63,9	3 602	+28,4
- Péréquation et compensations fiscales	15 866	5 196	-67,2	5 072	-2,4
Subventions et participations	6 675	6 689	+0,2	6 100	-8,8
Autres produits de fonctionnement	10 834	12 215	+12,7	12 150	-0,5
Autofinancement (A)=(2) - (1)	26 003	26 599	+2,3	28 631	+7,6

Fonctionnement

Les frais de personnel et les subventions et contingents versés présentent les plus fortes hausses.

Le poste des **achats et charges externes** (achats stockés, non stockés et prestations de services extérieurs) s'accroît de 3,8% en 2005. Pour les régions, le recul de ce poste de dépense est principalement dû au changement de nomenclature comptable (mise en place de la M71 dans 20 régions) qui a requalifié certains achats et charges externes en transferts versés. Pour les autres collectivités, la hausse des combustibles et des carburants a contribué à l'appréciation de ce poste de dépense.

Les **frais de personnel** présentent la deuxième plus forte augmentation relative (+5,2%). Cette progression résulte, d'une part, d'un accroissement du nombre de personnes rémunérées par les collectivités locales (recrutement et transfert de 3 070 agents en 2005²) et, d'autre part, d'un renchérissement du coût du travail. S'agissant de ce second facteur de hausse, il s'explique, outre l'effet GVT³, par la revalorisation de 1,8% du point d'indice de la fonction publique, des mesures

catégorielles et l'augmentation des charges sociales (mise en place de la retraite additionnelle de la fonction publique et hausse de 0,4 point de la cotisation employeur à la CNRACL). Les catégories de collectivités connaissant la plus forte progression des frais de personnel sont les GFP (+13,1%) et les régions (+7,7%).

Après un accroissement de 23,7% en 2004, les **subventions et contingents** versés progressent de 5,5% en 2005 (+2,5 milliards d'euros). L'évolution de ce poste est très variable d'une collectivité à une autre.

En 2005, les montants versés par les communes égalent ceux de 2004 et ils s'apprécient de 3,2% pour les GFP.

Pour les départements, après la prise en charge en 2004 du versement des allocations du RMI ayant entraîné la forte progression de ces charges, l'année 2005 est marquée par une augmentation limitée à 4,4%. En effet, les dépenses à caractère social évoluent, après leur mise en place, en corrélation avec leurs revalorisations et le nombre de bénéficiaires.

Enfin, les régions affichent la plus importante progression. Ce résultat correspond à la montée en charge des indemnités versées aux employeurs d'apprentis et aux nouvelles compétences transférées (STIF pour la région Île-de-France, formation des travailleurs sociaux, financement des écoles paramédicales,...).

² Note de conjoncture n°10 de janvier 2006 de l'Observatoire de la fonction publique territoriale.

³ Glissement vieillesse-technicité (hausse des frais de personnel liée à l'augmentation de la moyenne d'âge des effectifs et d'une hausse du niveau de qualification).

Malgré une reprise de l'endettement des collectivités locales amorcée en 2003 et une hausse des **charges financières** des régions (+7%), ce poste de dépense continue de décroître (-5,4%) pour l'ensemble des collectivités locales. Ce repli est obtenu grâce au maintien des taux à un niveau très bas et à une gestion active de la dette par l'utilisation de nouveaux instruments financiers qui permettent également d'optimiser la gestion de trésorerie.

Le dynamisme des produits de fonctionnement est lié à la progression des recettes fiscales directes et indirectes.

En 2005, contrairement à l'exercice précédent, le rythme de progression des produits de fonctionnement (+5,1%) est supérieur à celui des charges (+4,5%).

Le produit des **impôts directs** augmente de 5,8%. Cette hausse est due, pour partie, au dynamisme des bases et, pour le reste, au relèvement des taux d'imposition.

Ainsi, les bases de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur les propriétés bâties ont été revalorisées de 1,8% au 1^{er} janvier 2005. De plus, l'assiette s'est élargie du fait de la bonne santé du secteur de la construction de logements.

Le relèvement du taux moyen d'imposition constitue l'autre composante de la progression des produits de la fiscalité directe (+21% pour les régions, +4,3% pour les départements et +1,1% pour les communes et les groupements).

Le produit total des **autres impositions** croît globalement de 16,2%. Ce poste est tiré à la hausse par les départements et les régions.

Son augmentation soutenue pour les départements (+18,3% soit +2,2 milliards d'euros) s'explique, d'une part, par le transfert de fiscalité de l'État au profit de ces collectivités pour le financement des compétences décentralisées (taxes sur les conventions d'assurances (TSCA) et quote-part de TIPP). D'autre part, les départements bénéficient des prix élevés et des nombreux mouvements sur le marché de l'immobilier entraînant une augmentation des produits issus des droits de mutation.

Pour les régions, la progression de cette ressource (+42,7%) est relativement plus forte que pour les départements mais plus faible en valeur absolue (+0,9 milliard d'euros). Cette hausse est due pour plus de 55% au transfert d'une fraction de la TIPP destinée à financer les nouvelles compétences décentralisées et, pour environ 25%, au relèvement des taxes sur les certificats d'immatriculation.

Enfin, pour les communes et les groupements, ce produit augmente de 6,5% suite au relèvement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et à la forte activité du marché de l'immobilier.

Les **concours financiers de l'État** progressent globalement de 2,4%. La réforme de ces concours initiée en 2004 s'est poursuivie en 2005. Ainsi, une grande partie des dotations, compensations et attributions de péréquation versées par l'État est intégrée au sein de la Dotation globale de fonctionnement (DGF). Cette dotation évolue au même rythme pour les communes (+2,4%) et les régions (+2,5%) et plus fortement pour les GFP (+7,7%). A l'opposé, elle est en recul (-4,3%) pour les départements après l'affectation à ces collectivités de la TSCA dont le produit destiné au financement des SDIS⁴ minore le montant de la DGF qui leur est versé.

Les **subventions et participations reçues** par les collectivités locales diminuent de 8,8%. Cette baisse reflète la tendance générale excepté pour les GFP qui connaissent une quasi stagnation de cette ressource (+0,2%). Pour l'ensemble des collectivités la fin du dispositif emplois-jeunes explique la baisse des participations de l'État. Pour les régions, le repli plus marqué (-45,2%) est la conséquence de la requalification en « dotations » d'aides à la formation professionnelle suite au changement de nomenclature comptable. Aussi, pour cette catégorie, il convient d'apprécier l'évolution des **concours, des subventions et participations** qui progressent de 5,2% contre +0,9% pour l'ensemble des collectivités locales.

⁴ Services Départementaux d'Incendie et de Secours

Investissement (collectivités territoriales + GFP)

en millions d'euros

	2003	2004	04/03 en %	2005	05/04 en %
Emplois d'investissement (hors dette)	40 056	43 509	8,6	46 260	6,3
Dépenses d'équipement	28 689	31 571	10,0	33 995	7,7
Subventions d'équipement versées	8 018	8 747	9,1	9 147	4,6
Autres dépenses	3 350	3 191	-4,7	3 119	-2,3
Ressources d'investissement (hors emprunts)	14 968	15 426	3,1	16 307	5,7
FCTVA	3 616	3 523	-2,6	3 801	7,9
Autres dotations et subventions	7 330	7 723	5,4	8 452	9,4
Autres recettes (a)	4 022	4 180	3,9	4 054	-3,0
Remboursements d'emprunts*	13 193	13 357	1,2	14 374	7,6
Emprunts*	14 479	16 312	12,7	18 243	11,8

Investissement

L'investissement des collectivités locales reste soutenu mais croît plus faiblement qu'en 2004.

Malgré un léger tassement de la croissance en 2005 (+7,7%), l'investissement direct demeure dynamique excepté pour les régions (-7,2%).

Cette évolution atypique trouve son origine dans le renouvellement, en 2004, des exécutifs régionaux qui identifient en début de mandat les projets d'investissements à réaliser. S'agissant des communes (+7,2%) et des groupements (+23,6%) l'accroissement de l'investissement a pour origine les obligations de mise en conformité européenne, la hausse du coût de la construction et le milieu de la mandature des conseils municipaux (réalisation des projets arrêtés après les élections de 2001). Les dépenses d'équipement des départements, s'accroissent de 5,5% en 2005. Outre l'essentiel des dépenses afférentes aux collèges et à la voirie, ces collectivités investissent également en 2005 dans la mise en place du haut débit et dans les infrastructures fluviales et maritimes.

Les subventions d'équipement versées progressent de 4,6%, soit une évolution deux fois moindre qu'en 2004. Il s'agit là du principal emploi d'investissement des régions qui s'accroît de 7% correspondant à l'évolution des dépenses réalisées par les autres collectivités.

Le taux de croissance des ressources d'investissement hors emprunts (+5,7%) reste inférieur à celui des emplois (+6,3%) mais le différentiel s'atténue.

Les recettes au titre du FCTVA (Fonds de Compensation pour la TVA) augmentent de 7,9% en 2005. La reprise de l'investissement communal constaté en 2003 ainsi que celui des groupements expliquent ce résultat.

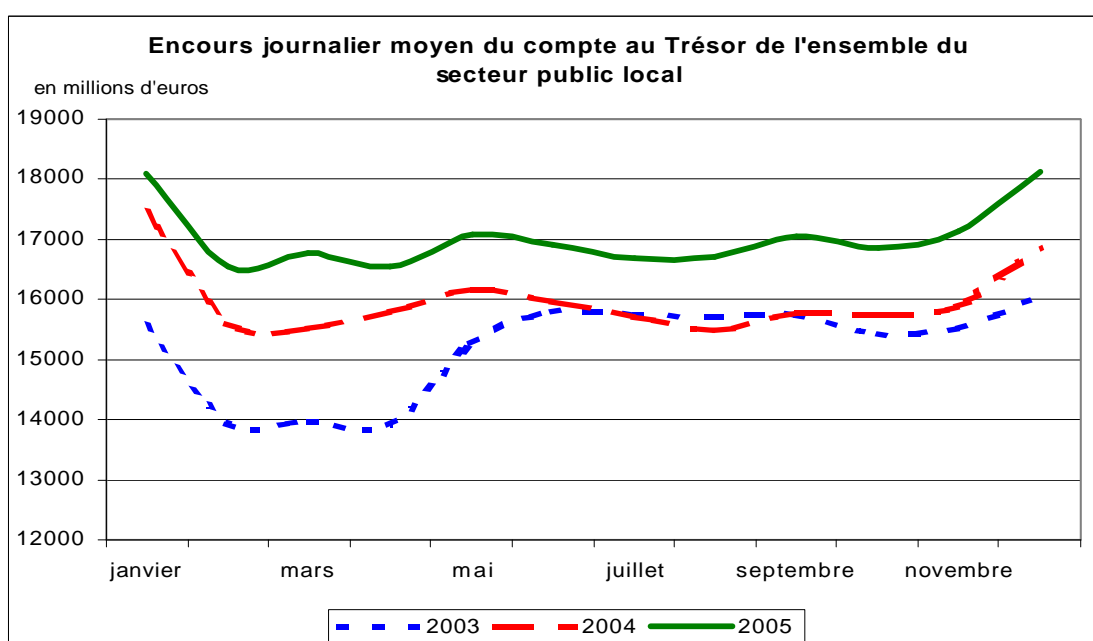
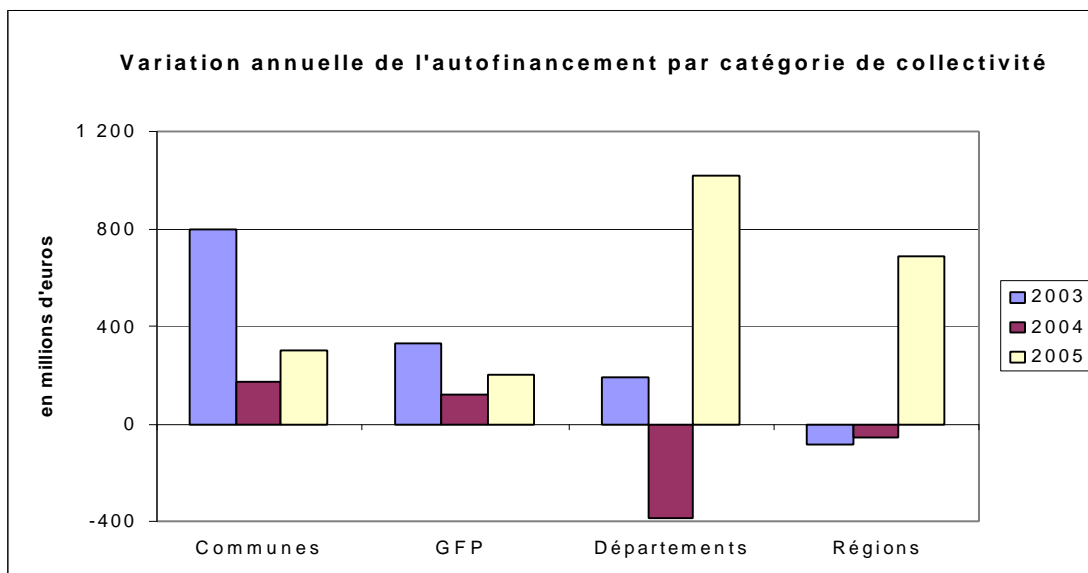
Par ailleurs, les autres dotations et subventions d'équipement augmentent de 9,4%, sous l'effet de la progression des dépenses d'équipement en 2005.

Équilibre financier global

En 2005, la hausse des produits de fonctionnement des collectivités locales étant supérieure à celle de leurs charges, leur autofinancement⁵ s'améliore de 7,6%. Cette amélioration, commune à l'ensemble des collectivités, est plus particulièrement marquée pour les régions (+15%) et les départements (+13,3%).

Cependant, l'autofinancement, complété par les ressources d'investissement (hors emprunts), ne permet à aucune catégorie de collectivité de financer la totalité de ses emplois d'investissement (hors dette). Par conséquent, le recours à l'emprunt des collectivités progresse de 11,8% alors que les remboursements augmentent de 7,6%.

⁵ L'autofinancement représente l'excédent des produits réels de fonctionnement sur les charges réelles de fonctionnement.



Dans ce contexte, l'**endettement** des collectivités s'accroît de 3,9 milliards d'euros (+4,7%) pour s'établir à 93,7 milliards d'euros. La hausse est importante pour les communes (+1,2 milliard d'euros) et plus faible pour les départements (+0,7 milliard d'euros).

Trésorerie

En 2005, l'encours moyen de trésorerie du secteur public local⁶ s'accroît comme l'année précédente d'un milliard d'euros. Cette hausse est essentiellement le fait des communes (+552 millions d'euros en moyenne) et des EPS et EPSMS (+353 millions). Cette progression de 6,4% de l'encours est supérieure à la hausse des dépenses totales du secteur public local (+4,9%) et représente 24,9 jours de dépenses en moyenne.

⁶ Communes et GFP, départements, régions, établissements publics de santé (EPS), sociaux et médico-sociaux (EPSMS).

Les finances des communes

Fonctionnement

Le développement de l'intercommunalité initié par la loi du 12 juillet 1999 s'est poursuivi en 2005.

Ainsi, au 1^{er} janvier 2005, 32 308 communes étaient membres d'un groupement à fiscalité propre (GFP). Cette augmentation annuelle de 880 unités porte le taux d'intégration intercommunale des communes françaises au-delà de 88%.

Comme les années antérieures, cette dynamique a eu un impact sur les comptes des communes en raison du transfert d'agents municipaux et d'actifs communaux vers les GFP.

La croissance des charges s'accélère légèrement en 2005 (+ 3%)

Après une augmentation de 2,2% en 2004, le rythme d'accroissement des charges de fonctionnement s'accélère légèrement en 2005 pour s'établir à 3%.

Les **achats et charges externes** qui représentent un quart des charges de fonctionnement s'apprécient de 3,9%.

La hausse est plus marquée pour les communes de moins de 10 000 habitants (+4,7%).

Le renchérissement des produits pétroliers a entraîné un bond de +18,3% des dépenses de combustible et de carburant qui représentent une part plus importante des achats et charges externes des petites communes.

L'augmentation des **charges de personnel** (+3,8%) se poursuit pour les communes. L'accroissement de ce poste est également plus important pour les communes de moins de 10 000 habitants (+5%) que pour les autres communes (+3,2%) dont une partie du personnel est transféré aux GFP.

Cette hausse de 3,8% de la masse salariale en 2005 résulte d'une hausse de 3,1% des rémunérations proprement dites (+3,6% hors emplois jeunes) et d'un accroissement de 5,4% des charges salariales.

Les traitements ont progressé suite à la revalorisation de 1,8% du point d'indice de la fonction publique (0,84% en année pleine), de l'application de mesures catégorielles (pour les bas salaires et les fonctionnaires n'ayant plus de perspectives d'avancement) et l'effet structurel du GVT (glissement vieillesse technicité).

Fonctionnement

en millions d'euros

	Moins de 10 000 habitants		Plus de 10 000 habitants		Ensemble des communes	
	2005	05/04 (en %)	2005	05/04 (en %)	2005	05/04 (en %)
Charges de fonctionnement (1)	19 744	3,8	35 853	2,6	55 597	3,0
Achats et charges externes	5 808	4,7	8 233	3,4	14 041	3,9
Charges de personnel	8 785	5,0	19 083	3,2	27 868	3,8
Subventions et contingents	2 985	1,1	5 970	-0,6	8 955	0,0
Charges financières	902	-3,1	1 212	-4,1	2 114	-3,6
Autres charges de fonctionnement	1 264	2,1	1 355	11,5	2 619	6,8
Produits de fonctionnement (2)	24 829	3,7	41 486	2,6	66 315	3,0
Impôts directs	9 378	3,7	15 312	2,6	24 690	3,0
Fiscalité reversée	2 295	8,3	5 419	5,6	7 714	6,4
Impôts indirects et autres taxes (*)	1 721	5,9	3 777	5,5	5 498	5,6
Concours de l'Etat	7 430	2,8	11 032	1,1	18 462	1,8
- DGF	6 127	3,7	9 199	1,5	15 326	2,4
- Autres dotations	87	-0,3	311	11,8	398	8,9
- Péréquation et compensations fiscales	1 216	-0,9	1 522	-3,5	2 738	-2,4
Subventions et participations	1 034	-5,5	1 641	0,3	2 675	-2,4
Autres produits de fonctionnement	2 971	5,0	4 305	1,3	7 276	2,7
Autofinancement (2) - (1)	5 085	3,7	5 633	2,2	10 718	2,9

(*) hors reversements sur impôts et taxes

Le taux d'augmentation plus important des charges salariales (+5,4%) est la conséquence de la mise en place de la retraite additionnelle de la fonction publique, de l'instauration de la journée de solidarité et de l'augmentation de 0,4 point du taux de cotisation CNRACL.

Les **transferts financiers**, composés des contingents et participations obligatoires et des subventions de fonctionnement stagnent en 2005 après une augmentation de 0,9% en 2004.

Les **charges financières** continuent de reculer (-3,6%). Cette diminution est certes moins importante que celle constatée en 2004 (près de -10%) mais elle est obtenue dans un contexte de reprise de l'endettement en 2004 qui s'est poursuivie en 2005.

Aussi, ce repli qui limite la hausse des charges de fonctionnement résulte de taux d'intérêt bas et d'une gestion active de la dette communale.

Les produits progressent au même rythme que les charges (+3%)

Les produits de fonctionnement enregistrent une progression de 3% en 2005 (contre +2,2% en 2004). Ainsi les petites et les grandes communes connaissent un rythme de progression de leurs produits similaire à celui de leurs charges.

Les produits de fonctionnement des communes sont constitués pour quasiment la moitié par la fiscalité directe (impôts directs et fiscalité reversée) dont le montant augmente de 3,8% en 2005.

Le produit des quatre **taxes directes locales** s'accroît de 3% en 2005. La hausse atteint 3,7% pour les communes de moins de 10 000 habitants et elle se limite à 2,6% pour les autres. L'ensemble des communes a bénéficié d'une croissance dynamique des bases d'imposition pour la taxe d'habitation et la taxe sur le foncier bâti grâce à la revalorisation de 1,8% des valeurs locatives. Cette mesure a permis de limiter la hausse des taux.

La **fiscalité reversée** aux communes augmente de 6,4% en 2005. Cette évolution est consécutive à la progression du nombre de communes membres d'un groupement et à l'extension du régime de la taxe professionnelle unique (TPU).

Ce reversement de fiscalité constitue une ressource communale non négligeable. En effet, pour les communes de plus de 10 000 habitants elle représente environ 13,1% des produits de fonctionnement et 9,2% pour les petites communes.

En évoluant de 5,6%, les **impôts indirects** confirment leur progression entamée en 2004 (+2,6%).

Cette augmentation résulte, d'une part, du dynamisme du marché de l'immobilier entraînant une hausse de 15% des autres taxes qui représentent le tiers des impôts indirects des communes. D'autre part, le recul du produit de la TEOM se ralentit (-1,4% contre environ -14% en 2004), le traitement et l'enlèvement des ordures ménagères faisant souvent partie des compétences déjà transférées aux GFP.

Les **concours financiers de l'État** aux communes s'accroissent de 1,8% en 2005, soit le rythme annuel de l'inflation.

La **dotation globale de fonctionnement** des communes progresse de 2,4%. La dotation forfaitaire qui représente environ 88% de la DGF progresse de près de 1% alors que les dotations de solidarité rurale et urbaine augmentent de 18%.

Comme en 2003 et 2004 les **subventions et participations** (-2,4%) marquent un nouveau repli lié à la sortie du dispositif emplois jeunes, la participation de l'Etat diminuant de 44%.

L'évolution des charges et des produits (+3%) étant parallèle, mécaniquement l'**autofinancement** s'améliore également au cours de l'exercice de 2,9% (+0,3 milliard d'euros) pour s'établir à 10,7 milliards d'euros.

Investissement

L'investissement direct des communes reste encore dynamique (+7,2%).

Les emplois d'investissement (hors dette) sont en progression de 6,3% ; cependant la hausse est moins forte qu'en 2004 (+9,7%).

S'agissant des **dépenses d'équipement**, les communes continuent d'investir en accroissant pour la troisième année consécutive leurs dépenses de 7,2% après une progression de 11,1% en 2004.

Les obligations de mise aux normes européennes en matière d'environnement constituent un premier facteur d'explication auquel vient s'ajouter le renchérissement du coût de la construction dû, entre autres, à l'envolée du prix du pétrole. Ainsi les dépenses de construction ont progressé de 14,4% en 2005.

En outre, l'effet « cycle électoral » ne peut être négligé. Il se caractérise par un niveau élevé d'investissement en milieu de mandat qui est la concrétisation des projets définis et arrêtés par les conseils municipaux après leur élection. Ainsi, les communes de plus de 10 000 habitants, souvent porteuses de projets d'investissement d'une plus longue durée de réalisation que ceux des petites communes, accroissent leurs dépenses d'équipement de 8,8% contre +5,7% pour les autres.

La croissance des ressources d'investissement (+5,3%) s'accélère.

Hormis les emprunts et l'autofinancement,

les recettes d'investissement des communes sont constituées pour l'essentiel du FCTVA, des subventions d'investissement et du produit des cessions d'immobilisations.

L'écart de rythme de croissance entre **les ressources** et **les emplois d'investissement** qui était de -4,6 points en 2004 s'amenuise en 2005 pour s'établir à -1 point. Ce différentiel est même positif pour les communes de moins de 10 000 habitants qui ont vu leurs ressources croître de 6,2% alors que les emplois progressent de 5,5%.

Le **fond de compensation pour la TVA** qui correspond aux remboursements de la TVA acquittée sur les investissements réalisés en N-2 progresse de 7,6%. Il s'agit là du retour financier de la reprise de l'investissement constatée en 2003 (+7,6%)

La hausse de 6% **des subventions d'investissement** est en corrélation avec l'accroissement de l'investissement direct en 2005.

Les **autres recettes** qui comprennent notamment les produits de cessions d'immobilisations progressent pour les communes de moins de 10 000 habitants (+6,5%) et reculent légèrement (-1,5%) pour les autres communes.

Pour assurer le financement de leurs immobilisations les communes doivent recourir à des ressources externes. Elles ont souscrit pour 9,3 milliards d'euros d'emprunts nouveaux représentant une hausse de 10,8% par rapport au montant de 2004.

Investissement

en millions d'euros

	Moins de 10 000 habitants		Plus de 10 000 habitants		Ensemble des communes	
	2005	05/04 (en %)	2005	05/04 (en %)	2005	05/04 (en %)
Emplois d'investissement (hors dette)	10 237	5,5	10 392	7,1	20 629	6,3
Dépenses d'équipement	9 831	5,7	9 485	8,8	19 316	7,2
Autres dépenses	406	0,1	907	-7,7	1 313	5,4
Ressources d'investissement (hors emprunts)	5 223	6,2	4 419	4,1	9 642	5,3
FCTVA	1 094	7,6	963	7,7	2 057	7,6
Autres dotations et subventions	2 950	5,6	2 042	6,7	4 992	6,0
Autres recettes (a)	1 179	6,5	1 414	-1,5	2 593	2,0
Remboursements de dettes (b)	2 698	1,2	5 427	0,5	8 125	0,7
<i>Remboursements de dettes sans option de tirage</i>	<i>2 600</i>	<i>0,0</i>	<i>3 169</i>	<i>-2,5</i>	<i>5 769</i>	<i>-1,4</i>
Emprunts (b)	3 153	7,5	6 162	12,5	9 315	10,8
<i>Emprunts sans options de tirage</i>	<i>2 975</i>	<i>5,5</i>	<i>3 303</i>	<i>8,8</i>	<i>6 278</i>	<i>7,2</i>

(a) Produits de cessions, recettes sur travaux pour tiers...

(b) hors refinancements de dettes

Équilibre financier global
en millions d'euros

	Moins de 10 000 habitants		Plus de 10 000 habitants		Ensemble des communes	
	2005	05/04 (en %)	2005	05/04 (en %)	2005	05/04 (en %)
Dépenses totales	32 679	4,1	51 672	3,3	84 351	3,6
Recettes totales	33 205	4,5	52 067	3,8	85 272	4,1
Charges de fonctionnement (1)	19 744	3,8	35 853	2,6	55 597	3,0
Produits de fonctionnement (2)	24 829	3,7	41 486	2,6	66 315	3,0
Autofinancement (A) = (2)-(1)	5 085	3,7	5 633	2,2	10 718	2,9
Emplois d'investissement (hors dette)	10 237	5,5	10 392	7,1	20 629	6,3
Ressources d'investissement (hors emprunts)	5 223	6,2	4 419	4,1	9 642	5,3
Variation de l'endettement (emprunts - remboursements)	455	NS	735	NS	1 190	NS

Équilibre financier global

La hausse de l'autofinancement ne couvre pas celle de l'investissement, ce qui conduit les communes à se réendetter.

La croissance de l'autofinancement de (+2,9%, +0,3 milliard d'euros) ne finance pas l'augmentation de l'investissement (+6,3%) constatée en 2005.

Ainsi, les opérations d'investissement (hors emprunts) présentent en 2005 un solde négatif (-0,3 milliard d'euros) après une quasi stabilité en 2004 et un excédent de +1,3 milliard d'euros en 2003.

Dans un contexte de stabilité des remboursements d'emprunts et d'un accroissement de 10,8% du volume des souscriptions, les communes se réendettent de près de 1,2 milliard d'euros. Ainsi, fin 2005 l'encours de la dette à moyen et long terme s'établit aux alentours de 52 milliards d'euros, soit une croissance de +2,8%. La poursuite d'un investissement à un niveau élevé et la perspective d'un relèvement des taux d'intérêts pourraient expliquer cette variation de l'endettement.

Il en résulte un fonds de roulement des communes en progression de 921 millions d'euros.

Équilibre financier global

(en millions d'euros)

Section de fonctionnement	Produits	66 315	Charges	55 597	
	Impôts directs	24 690		Achats et charges externes	14 041
	Fiscalité reversée	7 714		Charges de personnel	27 868
	Impôts indirects	5 498		Subventions et contingents	8 955
	Concours de l'Etat	18 462		Charges financières	2 114
	Subventions et participations	2 675		Autres charges	2 619
	Autres produits	7 276		Autofinancement	10 718
		Autofinancement		10 718	
Section d'investissement	Ressources d'investissement hors emprunts	9 642	Emplois d'investissement hors dette	20 629	
	Endettement	1 190	Augmentation du FDR	921	

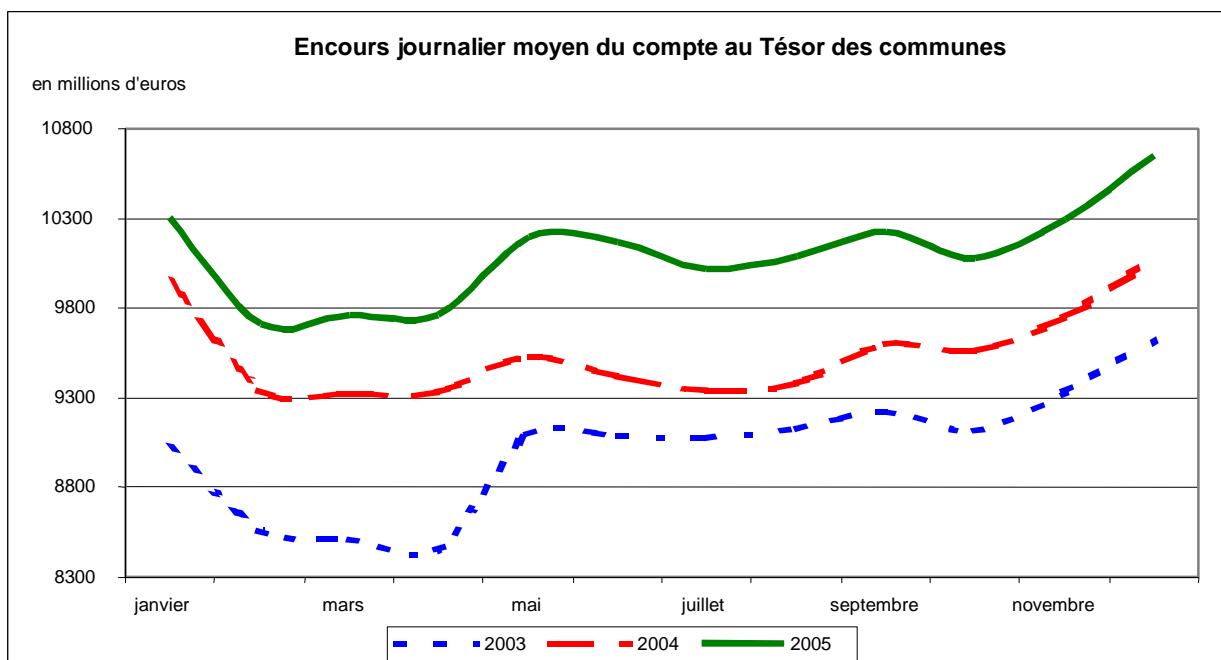
Trésorerie

En 2005, l'encours journalier moyen de trésorerie des **communes** s'établit à 10,1 milliards d'euros, soit une hausse de 5,7% (+0,6 milliard d'euros) par rapport à 2004. Cette hausse est plus forte que les dépenses totales de cette catégorie de collectivité (+3,6% en 2005). Cet encours moyen représente 43,1 jours de dépenses totales des communes contre 41,8 en 2004.

Cette évolution peut s'expliquer par la hausse de l'autofinancement au cours de 2005 conjuguée à une moindre progression des

emplois d'investissement (+6,3%) par rapport à 2004 où elle atteignait 9,7%.

En 2005, le profil de la courbe de l'encours de trésorerie des communes suit celui de 2004, avec toutefois une hausse plus marquée de l'encours en mai par rapport à la même période en 2004. Ce décalage provient probablement de la forte hausse des dépenses d'équipement ayant eu lieu au cours de l'exercice 2004 (+11,1%), qui avait abouti à une relative stabilité de l'encours moyen de trésorerie au second semestre 2004.

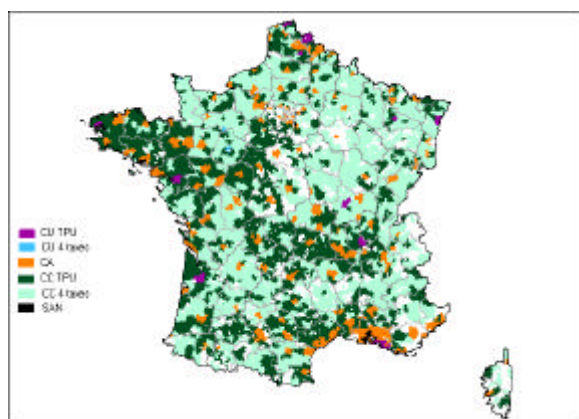


Les finances de l'intercommunalité

Les 2 524 groupements de communes à fiscalité propre (GFP) en activité en 2005 rassemblent 52,1 millions d'habitants. La masse totale de leurs budgets (charges de fonctionnement + dépenses d'investissement) s'élève à 20,7 milliards d'euros, en progression de 10,7% par rapport à 2004 avec une augmentation de 2,6% seulement du nombre d'établissements.

Depuis la mise en application de la loi du 12 juillet 1999, le paysage intercommunal n'a cessé de se modifier mais l'année 2005 laisse apparaître un ralentissement dans l'évolution de l'intercommunalité fiscalisée avec la création de seulement 63 nouvelles structures.

Répartition des groupements à fiscalité propre en France métropolitaine

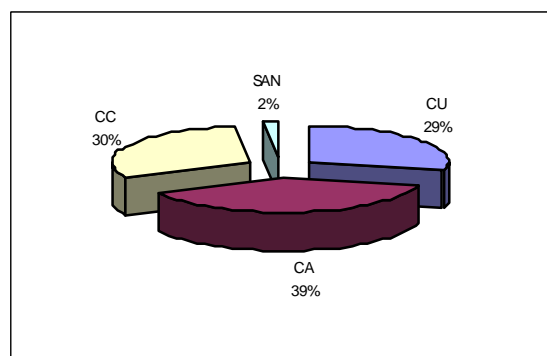


La DGCP publie les résultats financiers et le dénombrement des groupements pour lesquels un compte de gestion a été rendu par le comptable public pour l'exercice 2005.

L'intercommunalité urbaine (communautés urbaines -CU-, communautés d'agglomération -CA-, syndicats d'agglomérations nouvelles -SAN-) évolue peu (+7 CA) et compte 182 établissements pour 26,9 millions d'habitants. Ces établissements mettent en œuvre 68,5% des dépenses totales (soit 2 points de plus qu'en 2004).

Les communautés de communes (CC) sont constituées en majorité sur des territoires ruraux. Elles regroupent près de 25,1 millions d'habitants.

Part des différentes catégories de groupements dans les volumes budgétaires



Nombre de GFP et population par type en 2005

	effectif	nombre de communes	population		
			nombre d'habitants (en milliers)	répartition en %	05/04 en %
CU	14	355	6 211	11,9	0,03
dont TPU	11	322	5 872	11,3	0,03
CA	162	2 753	20 398	39,2	3,5
CC	2 342	29 166	25 134	48,2	2,7
dont TPU	924	11 295	12 839	24,6	8,6
SAN	6	34	352	0,7	1,8
TOTAL	2 524	32 308	52 095	100,0	2,7
dont TPU	1 103	14 404	39 462	75,7	4,50

Fonctionnement

Les GFP dégagent en 2005 un autofinancement de 2,9 milliards d'euros en progression de 7,5% par rapport à 2004, suite à une évolution plus importante des produits de fonctionnement par rapport aux charges.

Ce résultat d'ensemble se retrouve à tous les niveaux de structures, mais avec des situations plus favorables pour les CU et les SAN (dont l'autofinancement augmente respectivement de 8,7% et de 14,7%).

L'évolution des charges est marquée par le poids de plus en plus important des frais de personnel

Les CU dont le nombre est constant depuis plusieurs années ont stabilisé leurs budgets après avoir réalisé d'importants transferts de compétences entre les années 2000 et 2003.

Elles sont marquées par une stabilisation des frais de gestion courante et des intérêts d'emprunts. Les frais de personnel des CU ne progressent que de 5% en 2005.

Les CA, toujours en effectif croissant, connaissent une augmentation de leurs frais de gestion courante (+19,5% pour les charges de personnel et +8,7% pour les achats et charges externes). Malgré cela, elles dégagent un autofinancement à la hausse de 7,5%, grâce aux recettes fiscales (+12,7%).

Les CC restent encore la structure la plus fortement dynamisée par la loi de 1999 (56 CC créées). Elles affichent un autofinancement en hausse de 5,7%, les charges et les produits évoluant à peu près au même rythme. Leurs charges de personnel augmentent de 14,2%.

Les SAN, au nombre de 6, ne représentent plus que 2% des masses budgétaires totales.

Les évolutions constatées sont pour partie imputables aux modifications de périmètre de l'intercommunalité fiscalisée depuis l'entrée en vigueur de la loi du 12 juillet 1999.

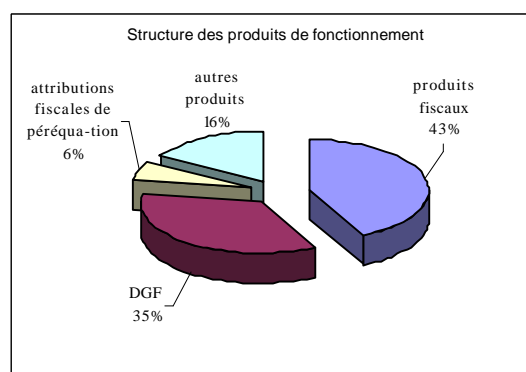
Les compétences ont ainsi été accrues ou redistribuées. Certains organismes (CU ou CC) peuvent encore changer de régime fiscal. Les SAN, à terme, doivent disparaître.

Les comparaisons avec les données 2004 constituent donc de simples indications qui doivent être relativisées compte tenu de l'ampleur des transformations du secteur.

En 2005 les budgets annexes des GFP ont réalisé 8 milliards d'euros de dépenses totales (données non consolidées). Quatre secteurs d'activité couvrent près de 90% des dépenses :

- domaine de l'eau et de l'assainissement (42%)
- les transports (25%)
- les ordures ménagères (12%)
- l'aménagement des zones industrielles et d'habitation (10%).

Des produits caractérisés par la prédominance des recettes fiscales (43%) et des dotations de l'État



Section de fonctionnement

en millions d'euros

	communautés urbaines		communautés d'agglomération		communautés de communes		syndicats d'agglomération nouvelle		TOTAL	
	2005	05/04	2005	05/04	2005	05/04	2005	05/04	2005	05/04
Nombre d'établissements *	14	0	162	7	2342	56	6	0	2524	63
Charges de fonctionnement (1)	3 424	2,9	5 007	7,3	3 977	7,3	210	3,4	12 618	6,0
Achats et charges externes	862	-0,2	1 659	8,7	1 335	5,1	54	5,9	3 910	5,4
Frais de personnel	1 028	5,0	1 286	19,5	1 075	14,2	80	12,7	3 469	13,1
Subventions versées	1 203	1,7	1 561	1,6	1 214	6,9	27	3,8	4 005	3,2
Intérêts des emprunts	139	0,0	133	1,5	111	-2,6	39	-15,2	422	-1,9
Autres charges	192	17,1	368	-7,1	242	-1,2	10	11,1	812	-0,2
Produits de fonctionnement (2)	4 334	4,0	6 028	7,3	4 902	7,0	288	6,3	15 552	6,3
Impôts et taxes	2 001	4,2	2 061	12,7	2 402	9,1	160	11,9	6 624	8,7
Impôts directs	2 324	3,4	5 560	4,6	3 305	7,5	237	8,2	11 426	5,3
Reversement de fiscalité	-1 191	1,6	-4 832	2,2	-1 934	9,0	-88	2,3	-8 045	3,7
Dotations globales de fonctionnement	1 406	0,9	2 756	10,8	1 259	9,5	56	1,8	5 477	7,7
Attributions fiscales de péréquation	126	17,8	381	-24,1	358	1,4	39	0,0	904	-9,7
Autres produits	801	7,5	830	4,0	883	0,7	33	-2,9	2 547	3,8
Capacité d'autofinancement (A)=(2)-(1)	910	8,7	1 021	7,5	925	5,7	78	14,7	2 934	7,5

* Etablissements recensés pour lesquels un compte de gestion a été tenu durant l'exercice 2005 par le poste comptable

Jusqu'en 1999, la taxe professionnelle unique (TPU) n'était obligatoire que pour les SAN et les communautés de villes. Les autres structures avaient le choix entre ce régime ou une fiscalité additionnelle reposant sur les quatre taxes ou encore sur une taxe professionnelle de zone. En 2005, onze CU et 40% des CC ont opté pour la TPU.

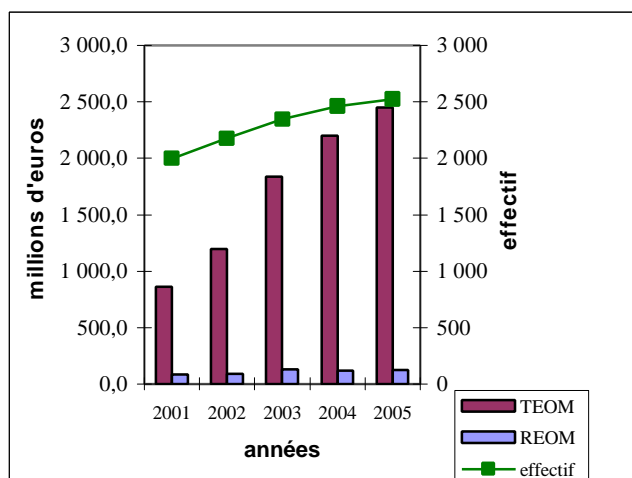
Parallèlement, les structures intercommunales urbaines (CU, CA et SAN) dotées du régime fiscal basé sur la TPU bénéficient des attributions fiscales de péréquation qui s'attachent à ce type de fiscalité.

Le produit fiscal net (des reversements) bénéficiant aux groupements augmente de 8,7%. La fiscalité indirecte progresse de 9,2% du fait de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

année	2001	2002	2003	2004	2005
TEOM millions euros	858,5	1 191,6	1 837,4	2 119,1	2 452,0
TEOM euros/hab.	21,3	26,5	37,6	41,8	47,1

Les disparités sont importantes selon le type de structure. Un habitant d'une CU a payé en moyenne 67,7€ pour la TEOM en 2005, alors que celui d'une CC n'a déboursé que 26,6€. Pour les CA, le montant moyen par habitant était deux fois moins élevé que pour une CU (soit 33,35€).

Evolution de la taxe (TEOM) et de la redevance (REOM) d'enlèvement des ordures ménagères et du nombre de GFP



Investissement

Forte croissance de l'investissement des GFP

Les dépenses d'équipement des GFP s'élèvent à 4,9 milliards d'euros et progressent de 23,6% par rapport à 2004.

Les groupements créés ou bien restructurés depuis 2000 entament de vrais programmes d'investissement. Ce dynamisme touche essentiellement les CU et les CA.

Les dépenses d'équipement des CU, d'un montant de 1,5 milliard d'euros, ont augmenté de 28,6% en un an. Elles représentent 29,8% des dépenses d'équipement des GFP alors qu'elles ne concentrent que 11,9% de la population en intercommunalité.

Les CA assurent 36,7% des dépenses d'équipement totales. Ces structures, dont 88% ont plus de quatre années d'existence, commencent à développer des programmes d'investissement. Leurs dépenses globales d'investissement ont augmenté de 34,1% en un an et, par conséquent, ces structures ont fortement recours à l'emprunt (+53,7% d'augmentation) pour financer les nouveaux chantiers.

D'un montant de 1,5 milliard d'euros, les dépenses d'équipement des CC affichent une progression ralentie (+9,1% contre +12,3% en 2004).

Les SAN, quant à eux, ne participent plus aux dépenses d'investissement qu'à hauteur de 118 millions d'euros (2,3%).

En 2005, le niveau des dépenses d'équipement moyen d'une CU est de 104 millions d'euros, soit une augmentation de 24 millions par rapport à 2004. Il représente 9 fois le niveau moyen d'une CA qui s'établit à 11 millions d'euros. Enfin, le niveau de dépenses d'équipement moyen d'une CC reste inférieur à 1 million d'euros. Ces différences mettent en évidence, à côté de la vocation (urbaine ou rurale) de chaque structure intercommunale, le poids des compétences exercées par chacune des structures. En effet, les CU interviennent sur de gros projets d'aménagement (réseau de transports en commun urbains, modernisation et rénovation de quartiers, aménagement de zones industrielles ...).

	communautés urbaines		communautés d'agglomération		communautés de communes		syndicats d'agglomération nouvelle		TOTAL	
	2005	05/04 en %	2005	05/04 en %	2005	05/04 en %	2005	05/04 en %	2005	05/04 en %
Dépenses d'investissement	2 829	17,7	2 928	34,7	2 140	3,3	211	18,5	8 108	18,8
Remboursements d'emprunts	1 041	8,8	704	30,4	378	10,2	91	16,7	2 214	15,4
Dépenses d'équipement	1 464	28,6	1 800	34,1	1 528	9,1	118	29,7	4 910	23,6
Autres dépenses	324	4,9	424	45,7	234	-28,7	2	-77,8	984	5,0
Recettes d'investissement	1 778	10,2	1 988	56,9	1 432	-1,6	123	18,3	5 321	19,9
Emprunts	1 287	9,4	1 162	53,7	519	4,0	88	18,9	3 056	22,0
FCTVA	99	16,5	140	12,9	181	4,0	9	-25,0	429	8,6
Subventions d'équipement reçues	201	8,6	412	70,2	438	-3,7	19	72,7	1 070	19,8
Autres recettes	191	14,4	274	89,0	294	-10,1	7	0,0	766	18,6
Dettes	4 192	6,2	3 937	14,8	2 649	4,3	1 167	5,5	11 945	8,4

Les CA, malgré leur caractère urbain, développent des chantiers moins lourds dans les mêmes domaines de compétence et les masses financières qu'elles engagent restent encore modestes.

Le montant des investissements des GFP n'intègre pas les opérations d'ordre correspondant aux biens mis à disposition par les communes participant aux groupements ou à la reprise d'actifs appartenant aux anciennes structures modifiées. Si ces biens ne correspondent pas à des investissements réels, ils constituent néanmoins des moyens d'action immédiate pour les GFP. Ces mises à disposition sont importantes lors des créations de structures intercommunales. En 2005, les CA sont les structures qui ont le plus bénéficié de mises à disposition. Le montant des biens mis à disposition s'élève à 1,1 milliard d'euros, dont 46,2% pour les CC (contre 75,3% en 2004) et 53,6% pour les CA (contre 24,4% en 2004). Ceci semble indiquer un mouvement plus important des transferts de compétences vers ces dernières. Il est insignifiant pour les CU et les SAN.

en 2005 (+8,4% par rapport à 2004). Toutes les structures créées depuis 2000 commencent à réaliser des programmes d'action. En particulier les CA de par leur caractère urbain doivent développer des compétences obligatoires (transports, assainissement, aménagement de zones) et ont ainsi augmenté leur endettement de 14,8% par rapport à l'année précédente.

Trésorerie

L'encours journalier moyen de trésorerie des **GFP** augmente de 10,1%. Il représente 31,9 jours de dépenses totales (en incluant les reversements de fiscalité aux communes dans les dépenses), soit un ratio quasiment similaire à celui de 2004 (31,4 jours de dépenses).

L'encours de trésorerie ne progresse pas à partir de mai contrairement aux exercices précédents. La forte progression des dépenses d'investissement des GFP en 2005 (+23,6%) et le recours à des fonds importants qu'elle induit est à l'origine de ces évolutions.

Équilibre financier global

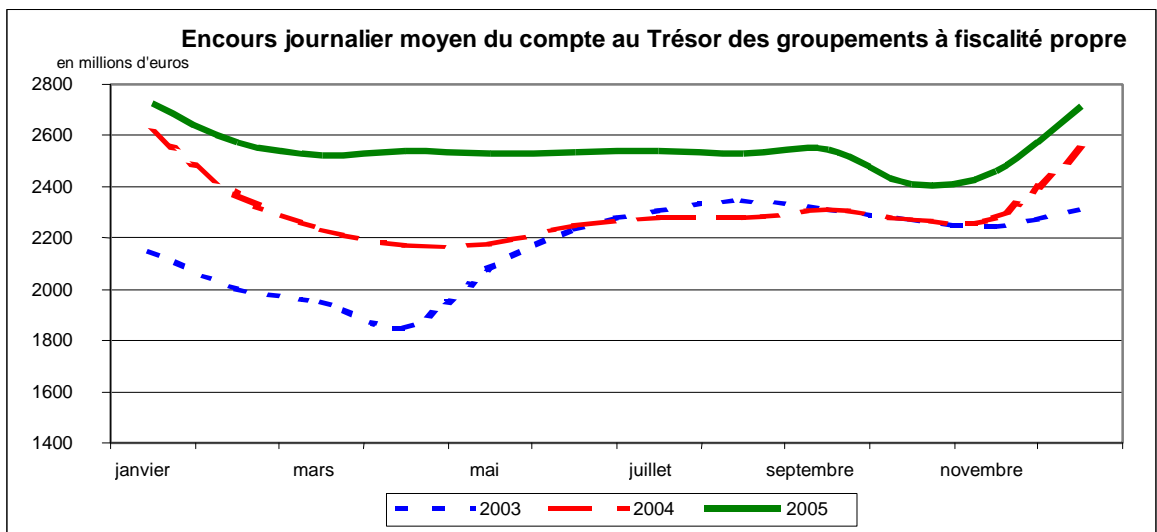
Les GFP ont besoin d'emprunter pour investir

Les groupements accentuent leur endettement

Equilibre financier global des GFP

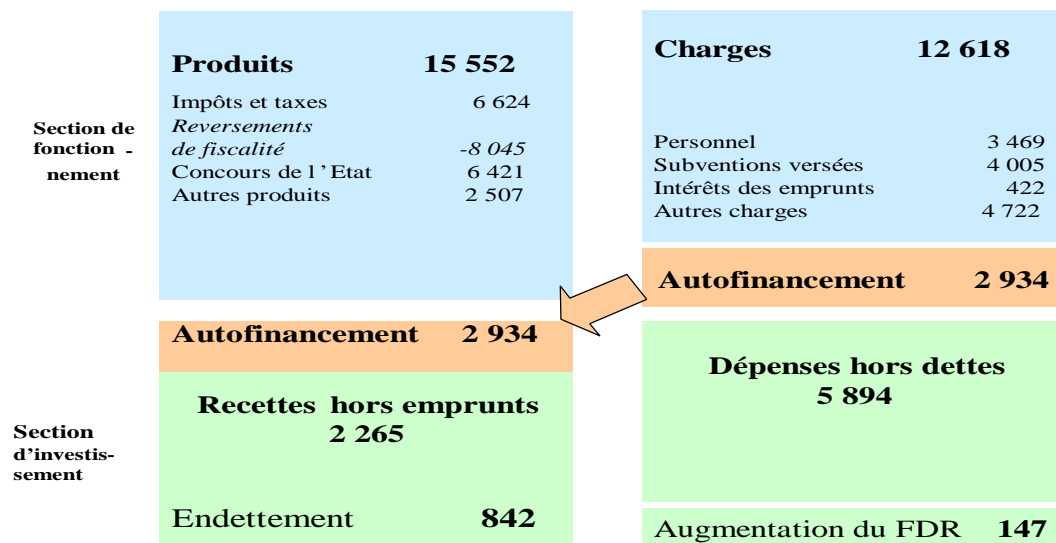
en millions d'euros

	CU		CA		CC		SAN		Total	
	2005	05/04 en %	2005	05/04 en %	2005	05/04 en %	2005	05/04 en %	2005	05/04 en %
Dépenses totales	6 253	9,1	7 935	16,0	6 117	5,9	421	10,5	20 726	10,7
Recettes totales	6 112	5,8	8 016	16,5	6 334	4,9	411	9,6	20 873	9,4
Charges de fonctionnement (1)	3 424	2,9	5 007	7,3	3 977	7,3	210	3,4	12 618	6,0
Produits de fonctionnement (2)	4 334	4,0	6 028	7,3	4 902	7,0	288	6,3	15 552	6,3
Capacité d'autofinancement A=(2)-(1)	910	8,7	1 021	7,5	925	5,7	78	14,7	2 934	7,5
Emplois d'investissement hors dettes	1 788	23,6	2 224	36,2	1 762	1,3	120	20,0	5 894	19,8
Ressources d'investissement hors emprunts	491	12,4	826	61,6	913	-5,4	35	16,7	2 265	16,6
Variation d'endettement (emprunts-remboursements)	246	n.s.	458	n.s.	141	n.s.	-3	n.s.	842	n.s.



Équilibre financier global des GFP

(En millions d'euros)

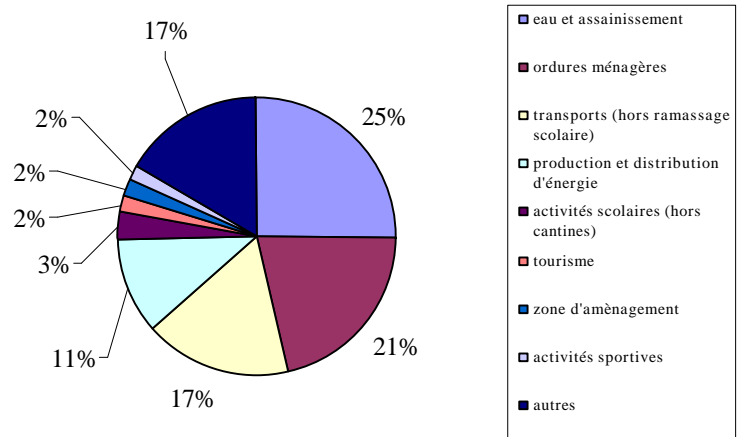


Le poids des syndicats reste important dans les finances des collectivités locales

En 2005, les budgets globaux (charges de fonctionnement + dépenses d'investissement) des syndicats (SIVU et SIVOM) se sont élevés à 15,4 milliards d'euros.

Les SIVU (syndicats à vocation unique) – dont 15 350 ont fait l'objet d'une centralisation – sont intervenus pour 14,3 milliards d'euros dans de nombreux secteurs d'activité dont quatre principaux :

- l'eau et l'assainissement pour 3,6 milliards d'euros,
- le traitement et l'enlèvement des ordures ménagères pour 3 milliards d'euros,
- les transports pour 2,4 milliards d'euros,
- la production et la distribution d'énergie pour 1,6 milliard d'euros.



Les finances des départements

Fonctionnement (départements)

en millions d'euros

	2003	2004	04/03 en %	2005	05/04 en %
Charges de fonctionnement (1)	29 706	37 431	+26,0	38 870	+3,8
Achats et charges externes	5 404	4 713	-12,8	4 892	+3,8
Frais de personnel	5 207	6 131	+17,8	6 554	+6,9
Subventions et contingents	17 835	25 189	+41,2	26 297	+4,4
Charges financières	696	750	+7,7	617	-17,8
Autres charges de fonctionnement	563	648	+15,1	510	-21,3
Produits de fonctionnement (2)	37 767	45 104	+19,4	47 562	+5,4
Impôts directs	15 063	15 750	+4,6	16 899	+7,3
Impôts indirects et autres taxes	5 974	11 776	+97,1	13 932	+18,3
Concours de l'Etat	12 597	12 903	+2,4	12 402	-3,9
- DGF	5 023	11 318	+125,3	10 831	-4,3
- Autres dotations	4 016	418	-89,6	376	-9,9
- Péréquation et compensations fiscales	3 558	1 167	-67,2	1 194	+2,3
Subventions et participations	1 976	2 167	+9,7	2 149	-0,8
Autres produits de fonctionnement	2 158	2 509	+16,3	2 180	-13,1
Autofinancement (A)=(2) - (1)	8 061	7 673	-4,8	8 691	+13,3

Fonctionnement

L'augmentation rapide des **charges de fonctionnement** observée en 2004 (+26%) se ralentit fortement en 2005 (+3,8%), ce qui porte à +30,8% l'évolution des charges de fonctionnement en deux ans. En effet, les transferts de compétences intervenus en 2005, notamment dans le domaine social, ont eu un impact moins important sur l'augmentation des charges que l'année précédente. La loi relative aux libertés et responsabilités locales du 13 août 2004 a ainsi transféré aux départements l'entière gestion des FAJ (fonds d'aide aux jeunes), des CLIC (centres locaux d'information et de coordination) et des FSL (fonds de solidarité pour le logement). Ces transferts de compétence ont été compensés par l'État conformément aux règles législatives et après avis de la commission consultative sur l'évaluation des charges (CCEC).

Les **achats et charges externes** augmentent au même rythme que le total des charges (+3,8%). Ce poste qui correspond aux dépenses quotidiennes des collectivités locales semble relativement bien maîtrisé par les départements. Le principal service extérieur payé par les départements est le transport collectif (cars scolaires) avec un quart du total des achats et charges externes.

Les **frais de personnel** progressent à un rythme soutenu (+6,9%) mais moins qu'en 2004 (+17,8%). Outre les facteurs traditionnels qui expliquent cette augmentation (hausse du point d'indice, des cotisations employeurs et augmentation des effectifs territoriaux suite aux recrutements opérés en 2005), la mise en place de mesures catégorielles (prime exceptionnelle), la retraite additionnelle de la fonction publique et le transfert d'agents aux départements dans le cadre de la décentralisation (2 400 agents transférés en

2005) ont engendré des dépenses supplémentaires pour les départements.

L'augmentation des **subventions et contingents** en 2005 (+4,4%) est nettement plus faible qu'en 2004 (+41,2%), première année du transfert du RMI aux départements.

Les **charges financières** diminuent de 17,8% confirmant une tendance des départements à la gestion active de ce poste de dépenses, confortée par la baisse des taux d'intérêt depuis une dizaine d'années et l'apparition de nouveaux instruments financiers à destination des collectivités locales. Cette diminution est d'autant plus remarquable que l'encours de dette des départements augmente.

Les **produits de fonctionnement** augmentent en 2005 à un rythme plus soutenu que celui des charges (+5,4%) sous l'effet de la progression des ressources fiscales. Cette évolution est moins importante que celle de l'année précédente (+19,4%) : l'année 2004 avait en effet été marquée par le début du transfert d'une fraction de la TIPP aux départements (en vue de compenser le RMI). À l'intérieur des produits, la fiscalité locale représente 64,8% des ressources tandis que les concours de l'État en constituent 26,1%.

Le produit des **impôts directs** progresse de 7,3% en 2005 contre 4,6% l'année précédente. Les bases d'imposition de la fiscalité directe locale progressent, tous impôts confondus, de 4%. Parallèlement, les taux d'imposition connaissent une hausse moyenne de 4,3% pour les quatre taxes. En conséquence, les produits votés croissent de 7,3% pour les départements.

Les **impôts indirects et autres taxes** représentent une part importante (29%) des produits de fonctionnement des départements. La dynamique de ce poste de recettes (+18,3% par rapport à 2004) s'explique :

- par le transfert de l'État aux départements du produit de la taxe sur les conventions d'assurance (TSCA) (1 milliard d'euros en 2005) en compensation des nouvelles compétences et pour contribuer au financement des services départementaux d'incendie et de secours.
- par le versement par l'État aux départements de l'abondement

exceptionnel de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) (0,45 milliard d'euros) en compensation de l'évolution du nombre de RMIste constatée en 2004.

- par l'augmentation du produit des droits d'enregistrement (+0,8 milliard d'euros, soit une hausse de 13,5%) sous l'effet de l'activité du marché immobilier associée à des montants de transactions en hausse.

Les **concours, subventions et participations reçues** connaissent un recul en 2005 : -3,9% pour les concours de l'État (dont -4,3% pour la DGF, -9,9% pour les dotations diverses et +2,3% pour les péréquations et compensations fiscales) et -0,8% pour les subventions et participations. Cette évolution s'explique par le transfert de la TSCA qui se substitue à une partie des dotations reçues par les départements.

Investissement

Les **dépenses d'équipement directes** continuent de croître en 2005 (+5,5%) et s'élèvent donc à 7,3 milliards d'euros. Les collèges et la voirie départementale constituent les principaux postes d'investissement même si d'autres infrastructures (mise en place du haut débit et constructions fluviales ou maritimes) connaissent un investissement massif.

Les **subventions d'équipement versées** augmentent de 2,2% (contre 13,8% en 2004). Le rythme de croissance de ce poste de dépenses reste relativement élevé et continu depuis 2002 (3,7 milliards en 2002 et 4,5 milliards en 2005). Cette hausse tendancielle est imputable à l'augmentation annuelle des coûts dans le bâtiment (indexation sur le coût des matières premières). Les communes et leurs structures intercommunales bénéficient de la majorité (58%) des subventions d'équipement versées par les départements (*voir diagramme ci-après*).

Les **ressources d'investissement** comprennent, outre l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement et les emprunts, diverses dotations dont la principale est le FCTVA. Celui-ci augmente de 5,1% en 2005. Cette évolution est en concordance avec l'évolution des dépenses d'équipement directes

des départements en 2003 (+5,1%) (le FCTVA étant versé deux ans après la réalisation de l'investissement).

Les autres dotations et subventions d'équipement progressent de façon sensible (+7,5%). La DGE (dotation globale d'équipement) représente 22% de ces autres

dotations et subventions, la dotation départementale d'équipement des collèges (dotation versée par l'État pour l'équipement des collèges) 20%.

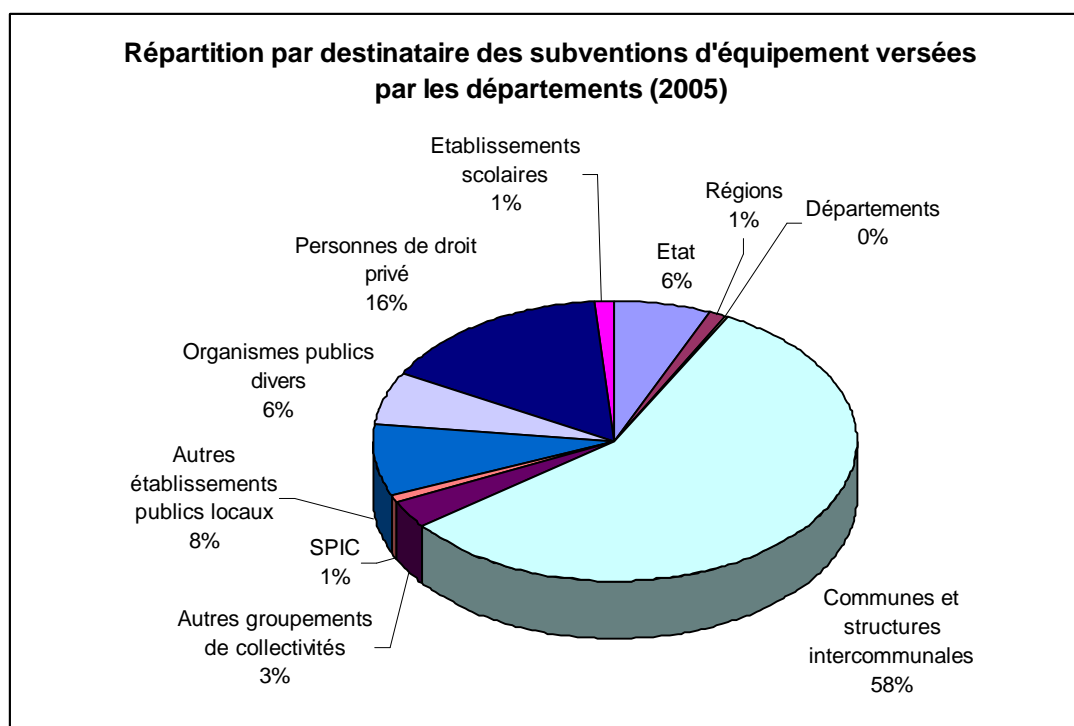
Investissement (départements)

en millions d'euros

	2003	2004	04/03 en %	2005	05/04 en %
Emplois d'investissement (hors dette)	10 907	11 729	+7,5	12 095	+3,1
Dépenses d'équipement	6 656	6 899	3,6	7 278	5,5
Subventions d'équipement versées	3 879	4 416	13,8	4 513	2,2
Autres dépenses	372	414	11,4	303	-26,8
Ressources d'investissement (hors emprunts)	2 927	2 803	-4,2	2 825	+0,8
FCTVA	870	890	2,3	935	5,1
Autres dotations et subventions	1 388	1 325	-4,6	1 424	7,5
Autres recettes (a)	669	589	-12,0	466	-20,9
Remboursements d'emprunts*	2 668	2 562	-4,0	2 652	3,5
Emprunts*	3 128	3 370	7,7	3 748	11,2

(a) Produits de cessions, recettes sur travaux pour tiers...

* hors refinancements et opérations de gestion de la dette



Équilibre financier global (départements)

en millions d'euros

	2003	2004	04/03 en %	2005	05/04 en %
Dépenses totales*	43 280	51 722	+19,5	53 617	+3,7
Recettes totales*	43 822	51 277	+17,0	54 134	+5,6
Charges de fonctionnement (1)	29 706	37 431	+26,0	38 870	+3,8
Produits de fonctionnement (2)	37 767	45 104	+19,4	47 562	+5,4
Autofinancement (A) = (2)-(1)	8 061	7 673	-4,8	8 691	+13,3
Emplois d'investissement (hors dette)	10 907	11 729	+7,5	12 095	+3,1
Ressources d'investissement (hors emprunts)	2 927	2 803	-4,2	2 825	+0,8
Variation de l'endettement (emprunts - remboursements)	460	808	NS	1 096	NS

Équilibre financier

En 2005, l'augmentation plus rapide des produits de fonctionnement par rapport aux charges induit un redressement de **l'autofinancement** (+13,3%) après une baisse l'année précédente. La part de la CAF dans le total des produits de fonctionnement est de 18,3% contre 17% en 2004.

Cet autofinancement, ajouté aux ressources d'investissement hors emprunt, ne couvre pas les emplois d'investissement et impose le recours à l'emprunt. **L'encours de dette** augmente donc de 1,1 milliard d'euros. Il couvre la différence entre les recettes et les dépenses et, pour le surplus, vient abonder le fonds de roulement.

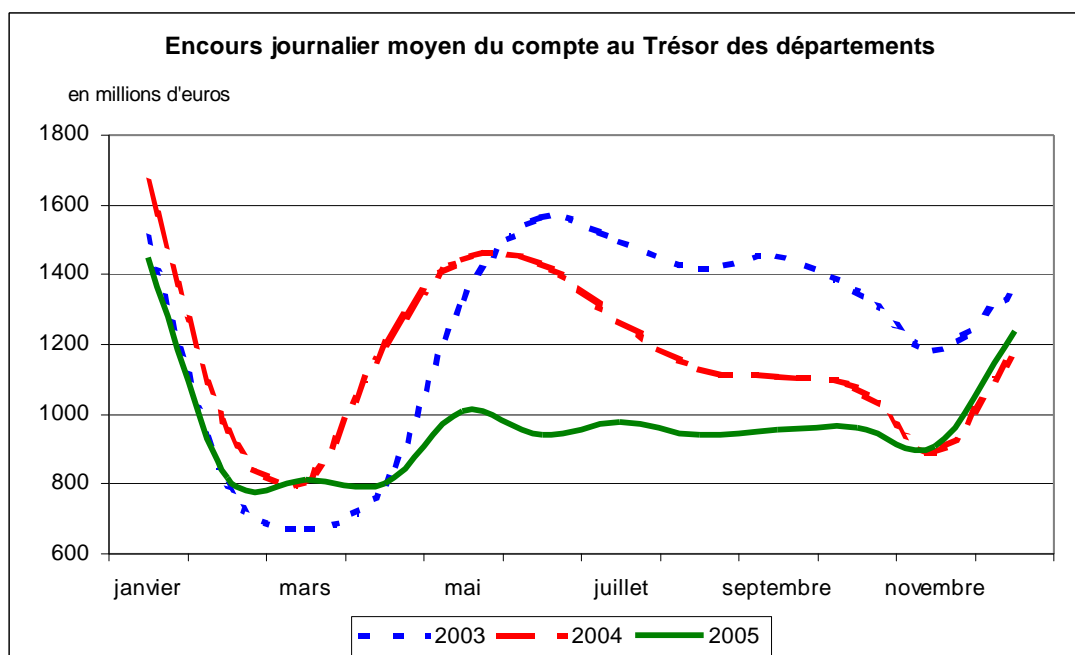
Le **fonds de roulement** augmente donc en 2005 de 518 millions d'euros, soit une hausse de 26,3% par rapport à 2004. Cette variation du fonds de roulement couvre un besoin en fonds de roulement qui augmente dans la même proportion. Cette hausse du besoin en fonds de roulement est due à des titres de recettes versées par l'Etat émis à la fin de 2005 mais encaissés début 2006.

La trésorerie en fin d'exercice, résultante de la relation « fonds de roulement – besoin en fonds de roulement », stagne en 2005 par rapport à fin 2004, ainsi que l'indique la variation de l'encours moyen des disponibilités en 2005 (voir ci-après).

Équilibre financier global

(En millions d'euros)

Section de fonctionnement	Produits	47 562	Charges	38 870
	Impôts directs	16 899	Achats, charges externes	4 892
	Impôts indirects	13 932	Personnel	6 554
	Concours de l'Etat	12 402	Subventions et contingents	26 297
	Subventions et participations	2 149	Charges financières	617
	Autres produits	2 180	Autres charges	510
				Autofinancement 8 691
Section d'investissement	Autofinancement	8 691	Emplois d'investissement	12 095
			<i>hors dettes</i>	
	Ressources d'investissement	2 825		
	<i>hors emprunts</i>			
	Endettement	1 096	Augmentation du FDR	518



Trésorerie

L'encours moyen de trésorerie des départements est en forte baisse en 2005, avec une moyenne de 984 millions d'euros contre 1 179 en 2004. Cette évolution se manifeste à partir du mois d'avril : l'accumulation de trésorerie observée entre mars et juin en 2003 et 2004 ne s'est pas reproduite avec la même

amplitude en 2005. L'encours moyen représente 6,7 jours de dépenses des départements, contre 8,2 jours en 2004. Cet encours particulièrement faible au regard des dépenses est caractéristique de la politique de « trésorerie zéro » (synchronisation des encaissements et des décaissements en vue d'avoir le moins de trésorerie oisive possible) suivie par les collectivités de grande taille.

Les finances des régions

Fonctionnement (régions)

en millions d'euros

	2003	2004	04/03 en %	2005	05/04 en %
Charges de fonctionnement (1)	7 906	9 013	+14,0	10 284	+14,1
Achats et charges externes	1 011	1 196	+18,3	1 165	-2,6
Frais de personnel	522	571	+9,4	615	+7,7
Subventions et contingents	5 946	6 774	+13,9	8 021	+18,4
Charges financières	310	307	-0,9	329	+7,0
Autres charges de fonctionnement	117	164	+40,1	154	-6,1
Produits de fonctionnement (2)	12 532	13 584	+8,4	15 541	+14,4
Impôts directs	3 066	3 218	+5,0	3 900	+21,2
Impôts indirects et autres taxes	1 963	2 032	+3,5	2 900	+42,7
Concours de l'Etat	6 173	7 044	+14,1	7 980	+13,3
- DGF	34	4 836	+14262,6	4 957	+2,5
- Autres dotations	3 348	1 985	-40,7	2 786	+40,4
- Péréquation et compensations fiscales	2 791	223	-92,0	236	+6,0
Subventions et participations	1 253	1 121	-10,5	615	-45,2
Autres produits de fonctionnement	78	170	+118,5	146	-13,6
Autofinancement (A)=(2) - (1)	4 626	4 571	-1,2	5 257	+15,0

***Avvertissement :** l'année 2005 est marquée par la mise en application par 20 régions⁷ de la nouvelle instruction comptable M71 en remplacement de l'instruction M51. Cette réforme conduit à d'importants reclassements de postes de dépenses (en particulier au sein des charges de fonctionnement) et, dans une moindre mesure, de recettes. Ces reclassements n'ont pas toujours permis d'obtenir des variations à champ constant sur certaines rubriques, en particulier au sein des charges de fonctionnement. Le texte signale les cas où l'évolution observée entre 2004 et 2005 doit être considérée avec précaution.*

Fonctionnement

La progression rapide des **charges de fonctionnement** observée en 2004 (+14%) se poursuit en 2005 (+14,1%), ce qui porte à +30,1% l'évolution des charges de fonctionnement en deux ans.

Les **achats et charges externes** enregistrent une baisse, mais l'application de la M71 a conduit à l'intégration de certains postes de dépenses en subventions et contingents⁸. Si

l'on ajoute à ce phénomène la requalification des participations pour la formation professionnelle en achats de services (application du nouveau Code des Marchés Publics), l'évolution de ce poste est difficile à apprécier.

Les **frais de personnel** progressent à un rythme soutenu (+7,7%) comme en 2004 (+9,4%). Ce poste demeure toutefois minoritaire (5,9%) au sein des charges de fonctionnement. Son augmentation est par ailleurs moins rapide que celle de l'ensemble des charges de fonctionnement. Cette évolution est due, outre les facteurs traditionnels mentionnés en première partie de cette note, à des recrutements nouveaux ainsi qu'aux transferts d'agents aux régions dans le cadre des transferts de compétences (660 agents transférés en 2005 essentiellement dans le secteur des affaires scolaires⁹).

L'augmentation des **subventions et contingents** en 2005 (+18,4%) commande l'évolution des charges totales, en raison du poids de ce poste de dépenses pour cette catégorie de collectivités (78% des charges de

⁷ Il s'agit des régions de métropole à l'exception du Languedoc-Roussillon et du Limousin.

⁸ Certains comptes auparavant comptabilisés dans la rubrique « achats et charges externes » en M51 se voient

éclatés en plusieurs comptes en M71 dont certains concernent les subventions et contingents.

⁹ Note de conjoncture n°10 de janvier 2006 de l'Observatoire de la fonction publique territoriale.

fonctionnement). Cette évolution s'explique pour partie par les transferts de compétences opérés par la loi du 13 août 2004. Elle est due également à la progression des dépenses liées à des compétences plus anciennes dont la montée en charge est progressive ou subit des extensions, comme le transport ferroviaire régional de voyageurs, la formation professionnelle ou l'apprentissage.

Les compétences transférées par la loi du 13 août 2004 concernent notamment le financement des formations sanitaires et sociales (écoles de sages-femmes, professions paramédicales, travailleurs sociaux), les bourses aux étudiants inscrits à ces formations. En outre, depuis le 1^{er} juillet 2005, la région Île-de-France prend en charge, avec les autres collectivités de la région, le financement intégral du Syndicat des Transports d'Île-de-France (STIF).

Les indemnités versées aux employeurs d'apprentis s'élèvent à 614 millions d'euros en 2005 (contre 351 millions en 2004 et 22 millions en 2003), suite à la montée en charge progressive de cette compétence depuis son transfert aux régions en 2003 (loi sur la démocratie de proximité du 27 février 2002). La rémunération des stagiaires de la formation professionnelle augmente de 38% pour s'élever à 559 millions d'euros en 2005.

D'autres dépenses sont stables ou en léger recul, comme les dotations de fonctionnement versées aux lycées (-1,2%) qui s'élèvent à 859 millions d'euros.

Les **charges financières** augmentent de 7% après une baisse ininterrompue depuis 1996. Ce renversement est dû à la hausse de 34% de l'encours de dette depuis 2002.

Les **produits de fonctionnement** augmentent en 2005 à un rythme comparable à celui des charges (+14,4%) sous l'effet de la progression des ressources fiscales.

Le produit des **impôts directs** progresse de 21,2% en 2005. Les régions ne perçoivent plus la taxe d'habitation depuis 2000. Les bases de taxe professionnelle et de taxe foncière sur les propriétés bâties progressent de façon comparable à l'année 2004 (+2,6% et +3,7% respectivement). Les bases de taxe foncière sur

les propriétés non-bâties sont en revanche plus dynamiques (+3,3%) qu'en 2004 (+1,6%), mais le produit de cette taxe est marginal dans les recettes de fiscalité directe des régions (0,3%, contre 63,2% pour la taxe professionnelle et 36,5% pour la taxe sur les propriétés bâties). La progression des produits s'explique par un relèvement généralisé des taux d'imposition : le taux moyen de taxe professionnelle augmente de 21,7%, celui de taxe foncière sur les propriétés bâties de 19,9% ; celui de taxe foncière sur les propriétés non-bâties de 15,9%. Seules trois régions d'outre-mer et une région de métropole maintiennent tous leurs taux inchangés.

Les **impôts indirects et autres taxes** sont une ressource importante pour les régions (18,6% de leurs produits de fonctionnement). La forte progression observée s'explique :

- par le transfert par l'État aux régions d'une partie du produit de la TIPP en compensation des compétences transférées par la loi du 13 août 2004. Les régions ont inscrit 445 millions d'euros de recettes au titre de cette taxe.
- par le relèvement du tarif de la taxe sur les certificats d'immatriculation (« cartes grises »). Cette taxe est en effet la principale composante de la fiscalité indirecte des régions, suite à l'abandon progressif de la taxe sur les permis de conduire (seules 5 régions continuent de la prélever en 2005). Le tarif moyen de cette taxe passe ainsi de 27,4 €/CV à 30,6 €/CV (soit une hausse de 11,9%). Le produit attendu de cette taxe augmente ainsi de 12,8% en 2005.

L'interprétation de l'évolution des **concours, subventions et participations reçues** est perturbée par le passage à l'instruction comptable M71 : celle-ci requalifie certaines participations versées par l'État pour la formation professionnelle en dotations. Ces dernières passent ainsi de la rubrique « subventions et participations » à la rubrique « autres dotations ». Il convient donc d'analyser le total de ces deux rubriques, qui évolue de +5,2% entre 2004 et 2005. Cet accroissement s'explique par le versement par l'État de dotations venant en compensation du transfert de compétence en matière de versement d'indemnités aux employeurs d'apprentis.

Investissement (régions)

en millions d'euros

	2003	2004	04/03 en %	2005	05/04 en %
Emplois d'investissement (hors dette)	6 949	7 457	+7,3	7 643	+2,5
Dépenses d'équipement	2 437	2 683	10,1	2 490	-7,2
Subventions d'équipement versées	4 139	4 331	4,6	4 634	7,0
Autres dépenses	374	443	18,4	519	17,2
Ressources d'investissement (hors emprunts)	1 373	1 518	+10,6	1 574	+5,1
FCTVA	314	326	3,9	379	16,1
Autres dotations et subventions	844	799	-5,3	966	20,9
Autres recettes (a)	215	393	82,8	230	-41,6
Remboursements d'emprunts*	908	809	-10,9	1 383	71,0
Emprunts*	1 442	2 027	40,6	2 125	4,8

(a) Produits de cessions, recettes sur travaux pour tiers...

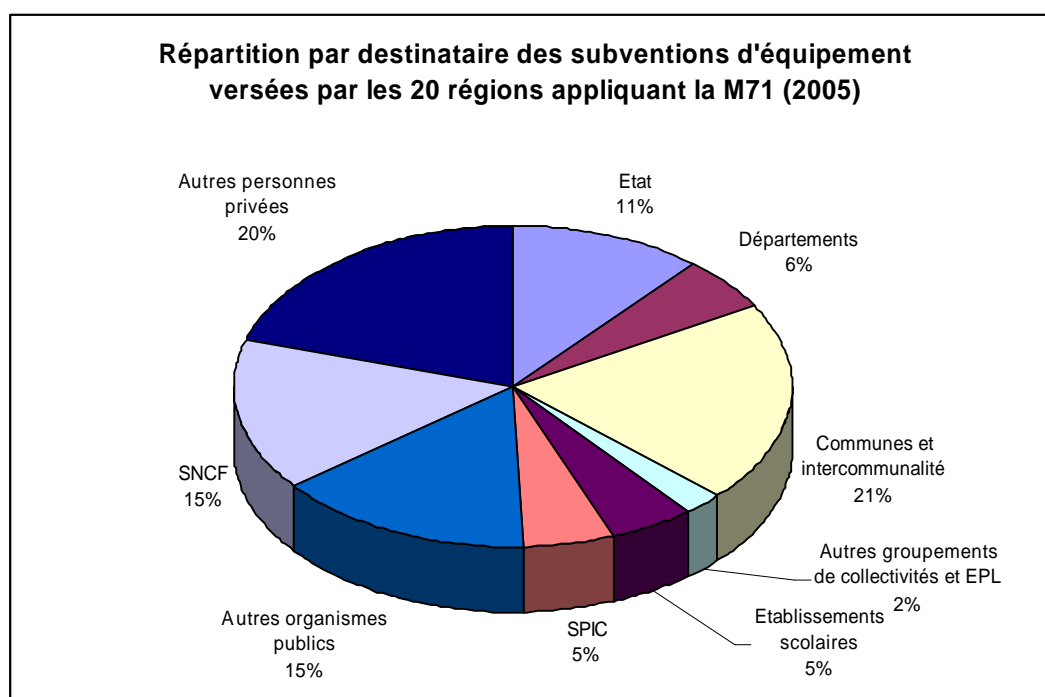
* hors refinancements et opérations de gestion de la dette

Investissement

Les **dépenses d'équipement directes**, qui regroupent les travaux ou achats d'immobilisations entrant dans le patrimoine de la région (c'est-à-dire, pour l'essentiel, les lycées) diminuent de 7,2%. Cette évolution traduit le délai de mise en place des projets d'équipement par les nouvelles équipes dirigeantes issues des élections régionales de 2004.

En revanche les **subventions d'équipement versées** augmentent de 7% (contre 4,6% en 2004). Ce poste de dépenses est

particulièrement important s'agissant des régions puisqu'il représente presque le double des dépenses d'équipement directes. Il traduit, avec les subventions et contingents versées en fonctionnement, le rôle d'intervention et de soutien exercé par les régions. La mise en application de la M71 permet de connaître le détail des destinataires de ces subventions d'équipement : au 31 janvier dernier, pour les régions appliquant la M71, 20,4% des subventions étaient destinées à des personnes privées (dans le cadre de la compétence des régions en matière d'aides économiques), une même proportion à des communes ou groupements intercommunaux (*voir graphique*).



Équilibre financier

Les **ressources d'investissement** comprennent, outre l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement et les emprunts, diverses dotations dont la principale est le FCTVA. Celui-ci enregistre une hausse importante (+16,1%). Cette évolution résulte de la forte hausse des dépenses d'équipement directes des régions en 2003 (le FCTVA étant versé deux ans après la réalisation de l'investissement).

Les **autres dotations et subventions d'équipement** progressent de façon soutenue, mais cette évolution résulte pour partie de l'identification de dotations d'investissement dans des comptes dédiés en M71. La dotation régionale d'équipement scolaire (dotation versée par l'État pour l'équipement des lycées) est en hausse de 6,4% en 2005, atteignant 604 millions d'euros.

L'excédent des produits sur les charges de fonctionnement s'amplifie en 2005, permettant de redresser le niveau de **l'autofinancement** (+15%) après 4 ans de baisse. La part de la CAF dans le total des produits de fonctionnement (« taux d'épargne ») se maintient ainsi à 33,7% comme en 2004. La hausse importante de l'autofinancement ne suffit cependant pas à couvrir les besoins de la section d'investissement, ce qui impose le recours à l'endettement. **L'encours de dette** augmente de 742 millions d'euros (+7,9%). Cette hausse de l'endettement est toutefois moindre qu'en 2004 où elle atteignait 1 219 millions d'euros.

Le **fonds de roulement** en fin d'exercice diminue (-70 millions d'euros). Ce prélèvement sur le fonds de roulement complète les ressources de l'exercice pour réaliser l'équilibre avec les emplois.

Équilibre financier global (régions)

en millions d'euros

	2003	2004	04/03 en %	2005	05/04 en %
Dépenses totales*	15 763	17 279	+9,6	19 310	+11,8
Recettes totales*	15 347	17 130	+11,6	19 240	+12,3
Charges de fonctionnement (1)	7 906	9 013	+14,0	10 284	+14,1
Produits de fonctionnement (2)	12 532	13 584	+8,4	15 541	+14,4
Autofinancement (A) = (2)-(1)	4 626	4 571	-1,2	5 257	+15,0
Emplois d'investissement (hors dette)	6 949	7 457	+7,3	7 643	+2,5
Ressources d'investissement (hors emprunts)	1 373	1 518	+10,6	1 574	+3,7
Variation de l'endettement (emprunts - remboursements)	535	1 219	NS	742	NS

* hors refinancements et opérations de gestion de la dette

Équilibre financier global

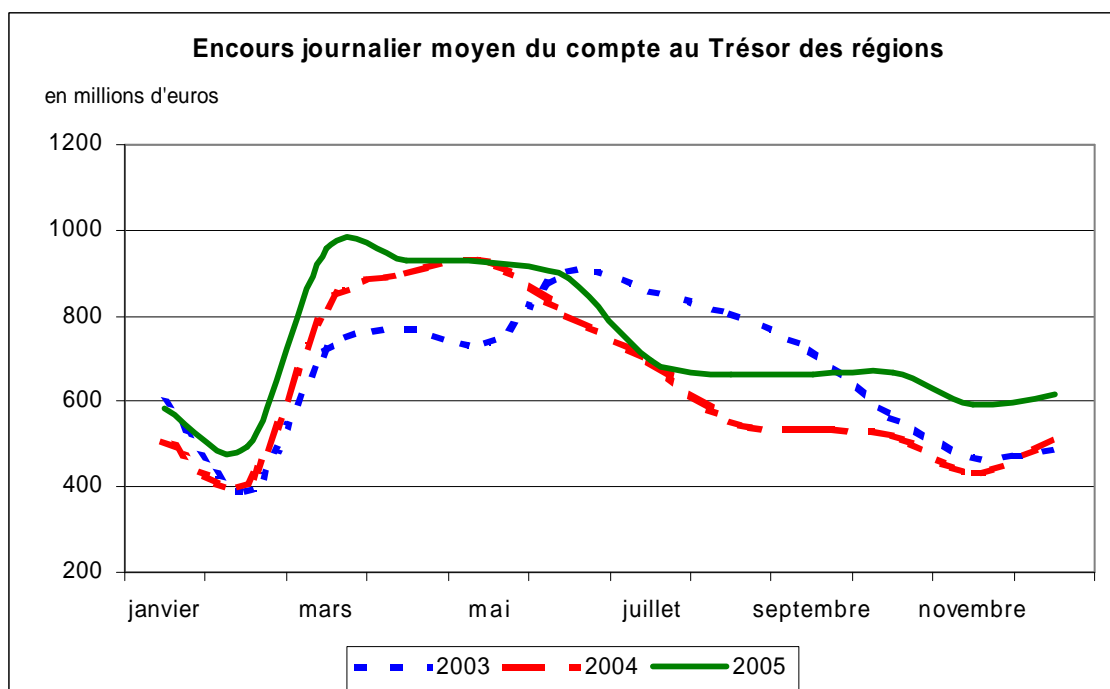
(en millions d'euros)

Section de fonctionnement	Produits	15 541	Charges	10 284
	Impôts directs	3 900	Achats et charges externes	1 165
	Impôts indirects	2 900	Charges de personnel	615
	Concours de l'Etat	7 980	Subventions et contingents	8 021
	Subventions et participations	615	Charges financières	329
	Autres produits	146	Autres charges	154
			Autofinancement	5 257
Section d'investissement	Autofinancement	5 257	Emplois d'investissement hors dette	7 643
	Ressources d'investissement hors emprunts	1 574		
	Endettement	742		
	Diminution du FDR	70		

Trésorerie

La trésorerie des régions varie de façon très similaire aux deux années précédentes, avec un pic de trésorerie entre mars et mai puis une décline progressive jusqu'en novembre. En fin d'exercice, cependant, l'encours de trésorerie

est supérieur à celui des deux exercices précédents. L'encours de trésorerie des régions se révèle par ailleurs supérieur à celui des départements si on le rapporte aux dépenses totales (13,4 jours en 2005, contre 6,7 pour les départements).



Les finances des établissements publics de santé

Fonctionnement (établissements publics de santé)

en millions d'euros

	2003	2004	04/03 en %	2005	05/04 en %
Charges d'exploitation (1)	50 102	52 227	+4,2	54 796	+4,9
Achats et charges externes non médicaux	5 362	5 246	-2,2	5 372	+2,4
Frais de personnel	36 358	37 797	+4,0	39 550	+4,6
Achats et charges médicaux	7 334	8 095	+10,4	8 524	+5,3
Charges financières	434	430	-1,0	446	+3,8
Autres charges d'exploitation	613	660	+7,6	905	+37,1
Produits d'exploitation (2)	52 941	55 755	+5,3	58 377	+4,7
Produits de l'Assurance Maladie	38 540	40 538	+5,2	42 198	+4,1
Produits médicaux	2 749	2 919	+6,2	3 143	+7,7
Produits non médicaux	5 724	6 103	+6,6	5 709	-6,5
Produits des activités médico-sociales	5 929	6 196	+4,5	7 327	+18,3
Autofinancement (A)=(2) - (1)	2 840	3 528	+24,3	3 581	+1,5

Fonctionnement

Les charges d'exploitation (+4,9% en 2005) augmentent quasiment au même rythme qu'en 2004 (+4,2%)

Les **frais de personnel** constituent près des trois quarts des charges d'exploitation des hôpitaux publics. Ils progressent en 2005 à un rythme voisin de celui de 2004 (+4,6% contre +4%) mais moindre que celui de 2003 (+5,7%).

Au sein de ces dépenses, il convient de distinguer les **dépenses de personnel médical** (médecins, praticiens hospitaliers) dont la progression en 2004 atteint 5,3% et les **dépenses des personnels technique, administratif et soignant** qui augmentent de 3,7%. Cette dichotomie déjà constatée lors des précédents exercices, s'atténue cependant nettement en 2005.

Le poste des **achats et charges médicaux**, qui regroupe pour l'essentiel l'achat de médicaments et de fournitures médicales d'usage courant est en augmentation de 5,3%, soit cinq points de moins qu'en 2004.

Le poste **autres achats et charges externes** (non médicaux), connaît, quant à lui, une progression modérée, de l'ordre de 2,4 %.

En détail, il apparaît que la hausse des **achats** serait quasi-nulle sans l'impact des dépenses de carburants, de combustibles et celles liées au chauffage dont la hausse globale frise les 10 %. De son côté, le **poste achats de services** augmente modérément - de l'ordre de 1,9%. Cependant, la hausse des primes d'assurance demeure, comme en 2004, très importante (+18,4%). Les dépenses de maintenance non médicale augmentent de 4,7%, alors que celles liées à la maintenance du matériel médical se sont accrues de 9 %.

Après une baisse continue depuis 1992, les **charges financières** entament une hausse (+3,8%), qui devrait se poursuivre les prochaines années sous l'effet de l'accroissement significatif de l'encours de dette depuis 2002, consécutif à la mise en œuvre du volet Relance de l'Investissement du plan Hôpital 2007.

Les produits de fonctionnement sont en hausse de 4,7%, ce qui est voisin de la progression de 2004.

Les produits issus de l'Assurance-Maladie constituent la majeure partie des recettes des EPS. La **part liée à la T2A¹⁰** est de 25 % en 2005 ; elle représente 6,48 milliards d'euros, et la DAC (Dotation Annuelle Complémentaire) 18,87 milliards d'euros. S'y ajoutent les produits des médicaments et dispositifs

¹⁰ T2A : Tarification A l'Activité

Investissement (établissements publics de santé)

en millions d'euros

	2003	2004	04/03 en %	2005	05/04 en %
Emplois d'investissement (hors dette) (3)	3 773	4 522	+19,8	4 866	+7,6
Dépenses d'équipement	3 646	4 418	+21,2	4 796	+8,5
Autres dépenses	128	103	-19,1	70	-32,5
Ressources d'investissement (hors emprunts) (4)	413	572	+38,5	440	-23,1
Dotations et subventions	269	400	+48,8	328	-17,9
Autres recettes (a)	144	172	19	111	-35,2
Remboursements d'emprunts*	1 649	1 783	+8,1	1 955	+9,7
Emprunts*	2 210	2 885	+30,5	2 835	-1,7
Refinancements et opérations de gestion de dette					

(a) Produits de cessions, recettes sur travaux pour tiers...

* y compris refinancements

facturés en sus des séjours pour 1,27 milliard d'euros. La DAF (Dotation Annuelle de Financement) représente 9 milliards d'euros environ et finance les activités n'entrant pas dans le champ de la T2A. Les dotations MIGAC viennent compléter le financement de l'Assurance Maladie à hauteur de 4,24 milliards d'euros.

Suite à la revalorisation des forfaits journaliers, et de la mise en place de dispositifs impliquant financièrement davantage les patients, les **produits médicaux** augmentent sensiblement, de l'ordre de 7,7 % (soit + 220 millions d'euros).

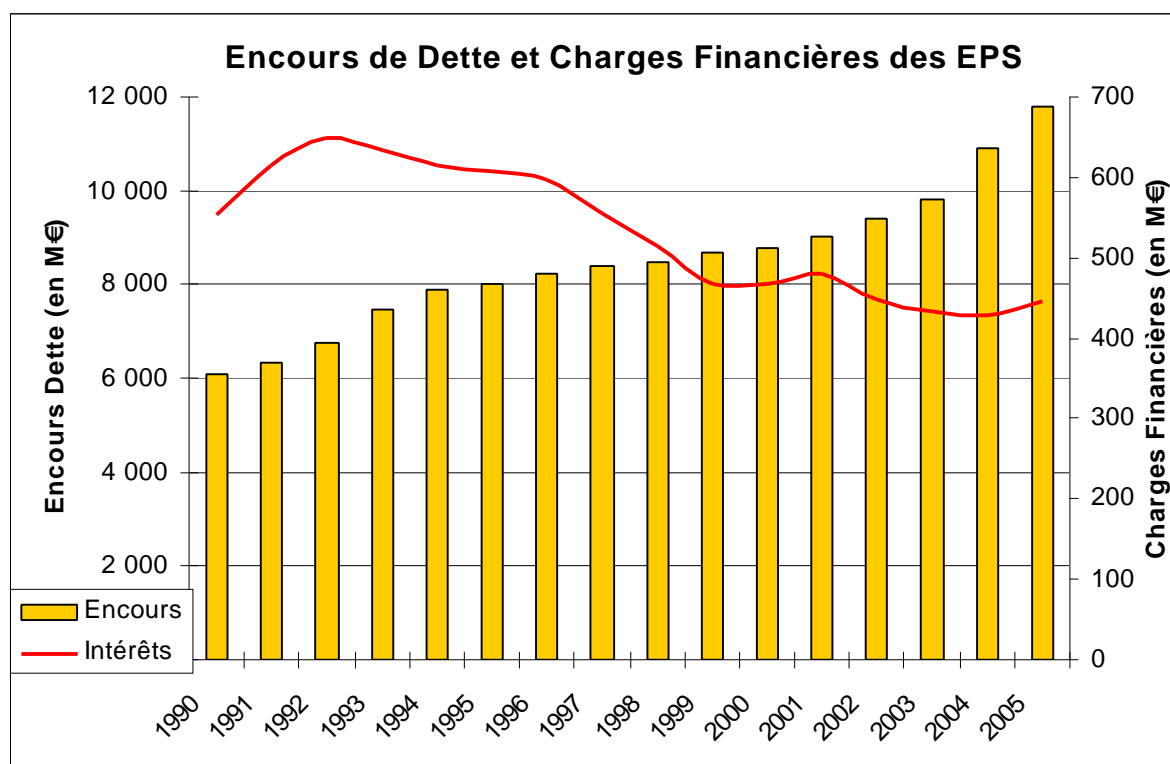
En revanche, les **produits non médicaux** des budgets hospitaliers (groupe III) diminuent sensiblement (-6,5 %), notamment suite à la nette diminution des recettes issues des

remboursements de frais (-21%) et de l'activité rétrocession de médicaments (-11,5%).

Investissement

La troisième année de mise en œuvre du volet relance de l'investissement hospitalier du plan Hôpital 2007 se traduit par une nouvelle **hausse de l'effort d'équipement** des EPS de l'ordre de 8,5%. Cette hausse est cependant la plus faible des trois derniers exercices.

L'accroissement des **dépenses d'équipement** concerne la construction ou la réhabilitation de bâtiments (+16%) alors que les achats et les mises en services de nouveaux équipements et matériels sont en diminution (de l'ordre de 5 à 6 % environ).



Équilibre financier global (Établissements publics de santé)

en millions d'euros

	2003	2004	04/03 en %	2005	05/04 en %
Dépenses totales hors dette	53 875	56 749	+5,3	59 649	+5,1
Recettes totales hors dette	53 355	56 327	+5,6	58 817	+4,4
Charges d'exploitation (1)	50 102	52 227	+4,2	54 796	+4,9
Produits d'exploitation (2)	52 941	55 755	+5,3	58 377	+4,7
Autofinancement (A) = (2)-(1)	2 840	3 528	+24,3	3 581	+1,5
Emplois d'investissement (hors dette) (3)	3 773	4 522	+19,8	4 853	+7,3
Ressources d'investissement (hors emprunts) (4)	413	572	+38,5	440	-23,1
Variation de l'endettement (emprunts - remboursements)	561	1 102	96,5	879	-20,2

Pour assurer le financement des équipements, les dotations aux sections d'investissement des EPS, qui se sont beaucoup accrues en 2004, conservent un niveau nettement plus important que celui des dernières années. Néanmoins, ces ressources restent marginales par rapport au total des **recettes d'investissement des EPS**.

Équilibre financier global

En raison d'une augmentation similaire tant des produits que des charges de fonctionnement, l'**autofinancement** se situe à un niveau très voisin de celui de 2004 (+1,5%). Cependant, l'accroissement des dépenses d'investissement est supérieur. Aussi, les dépenses totales hors emprunts se sont davantage accrues que les recettes totales hors emprunts et continuent à leur être nettement supérieures.

L'autofinancement dégagé par la section d'exploitation est complété par des recettes affectées à l'investissement, comprenant diverses dotations et subventions, notamment

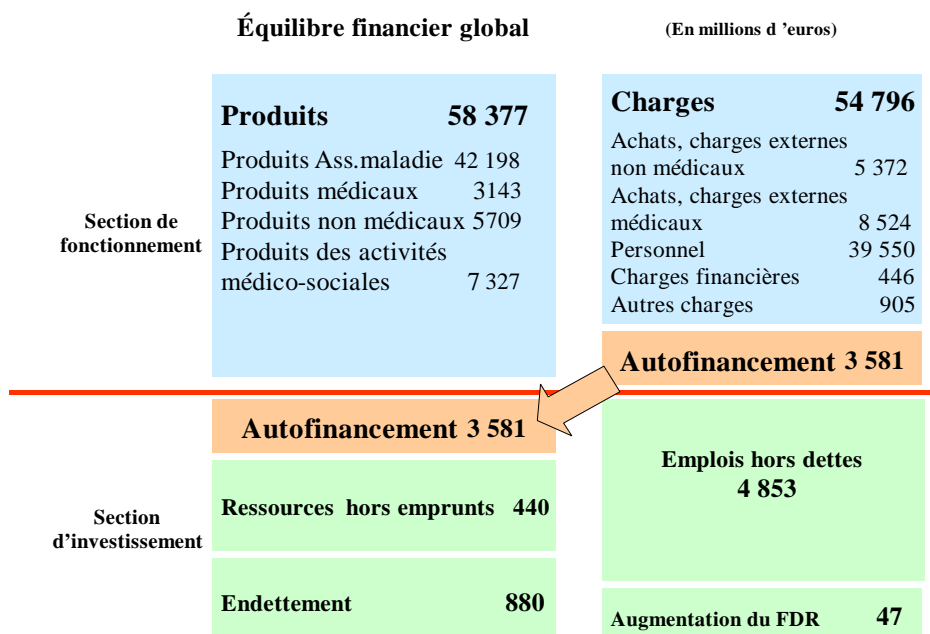
le FMESPP (Fonds de modernisation des établissements sanitaires publics et privés) et des ventes d'éléments de patrimoine.

Leur montant diminue en 2005. Aussi, le total de ces recettes excède à peine 4 milliards d'euros.

Or les **besoins de financement** recouvrent non seulement les dépenses d'investissement directes, mais aussi les remboursements d'emprunts, soit un total de 6,81 milliards d'euros (+ 8%).

Le solde entre les ressources (hors emprunts) et le total des emplois, y compris les remboursements d'emprunts, se dégrade en 2005 : -2,79 milliards d'euros, soit 580 millions d'euros supplémentaires à financer. Les EPS ont mobilisé 2,84 milliards d'euros d'emprunts nouveaux, soit un peu moins qu'en 2004. Parallèlement, le volume des remboursements d'emprunts a augmenté de 9,7% pour atteindre 1,96 milliard d'euros.

L'**endettement** des EPS augmente ainsi de 880 millions d'euros, soit + 8%, et atteint



11,8 milliards d'euros. Le ratio dette sur autofinancement¹¹ se dégrade légèrement : il passe de 3,09 à 3,29 années. La variation du fonds de roulement est positive mais de faible ampleur : + 47 millions d'euros.

Trésorerie

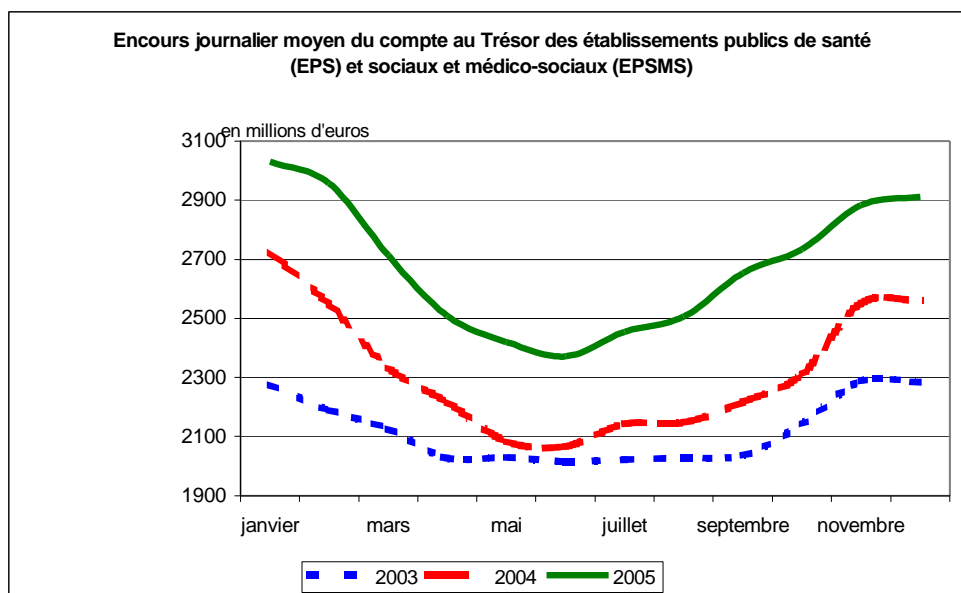
Le solde du compte au Trésor des EPS et EPSMS au 31 décembre 2005 s'élève à 2,75 milliards d'euros, contre 2,38 milliards d'euros au 31 décembre 2004.

L'encours journalier moyen de trésorerie des hôpitaux et établissements médico-sociaux progresse puisqu'il passe de 2,33 milliards d'euros en 2004 à 2,68 milliards d'euros en 2005.

L'étude de l'évolution infra annuelle de la trésorerie de ces établissements explique cette progression.

Les versements complémentaires de dotation globale aux EPS en fin d'exercice 2004, qui n'ont pu être que partiellement dépensés, expliquent l'augmentation importante du niveau de la trésorerie au début de l'exercice 2005 par rapport au début de l'année 2004. D'autre part, le niveau de trésorerie des EPSMS s'est élevé de près de 100 M€ en 2004.

Au début de l'exercice 2005, la courbe de trésorerie suit la même évolution qu'en 2004, notamment parce que les versements des CPAM aux hôpitaux continuent d'être basés sur les dotations de 2004, sans que les facturations liées à la mise en place de la T2A n'interviennent. Au cours des deuxième et troisième quadrimestres, la trésorerie évolue positivement du fait que la progression des dépenses d'investissement est modérée et que certaines d'entre elles sont différées, alors que la mobilisation d'emprunts ne peut être différée d'autant. La hausse de l'encours de trésorerie fin décembre s'explique également, comme en 2004, par des encaissements supplémentaires au cours de la dernière décade du mois de décembre (le 23/12/2005 + 300 M€ par rapport à ceux du 25/11/2005).



¹¹ il s'agit du nombre d'années qui seraient nécessaires au remboursement de la dette si la totalité de l'autofinancement y était consacré.

Les finances des établissements publics sociaux et médico-sociaux

Fonctionnement (établissements publics sociaux et médico-sociaux)

en millions d'euros

	2003	2004	04/03 en %	2005	05/04 en %
Charges d'exploitation (1)	5 443	5 733	+5,3	6 140	+7,1
Dépenses afférentes à l'exploitation courante	951	969	+1,8	1 020	+5,3
Frais de personnel	3 720	3 978	+7,0	4 312	+8,4
Dépenses afférentes à la structure	455	469	+3,0	485	+3,6
Charges financières	75	71	-5,2	71	+0,7
Autres charges de fonctionnement	242	246	+1,8	251	+1,8
Produits d'exploitation (2)	5 776	6 125	+6,0	6 556	+7,0
Produits Hébergement	1 186	1 328	+12,0	1 492	+12,3
Produits Dépendance	294	491	+67,3	538	+9,5
Produits Soins	365	467	+27,9	569	+21,9
Autres produits de tarification et Dotations	2 897	2 797	-3,5	2 889	+3,3
Autres produits d'exploitation	1 035	1 042	+0,7	1 068	+2,5
Autofinancement (A)=(2) - (1)	333	392	+17,5	415	+6,0

Fonctionnement

Les charges d'exploitation (+7,1 % en 2005) augmentent à un rythme soutenu.

Les **frais de personnel** constituent plus des deux tiers des charges d'exploitation, des établissements publics sociaux et médico-sociaux, constitués pour plus des trois quarts d'EHPAD (Établissement Hébergeant des Personnes Âgées Dépendantes), de maisons de retraite médicalisées ou non et de foyers-logements pour personnes âgées. Ces charges augmentent sensiblement en 2005 (+ 8,4 %).

Au sein de ce poste, il est à noter que les dépenses de personnels non titulaires sur emplois permanents et les personnels de remplacement croissent plus rapidement que la moyenne (respectivement 11 et 8,1 %).

Les **dépenses afférentes à l'exploitation courante**, qui comprennent l'ensemble des achats et services externes, atteignent un milliard d'euros et sont en augmentation de 5,3 %. La progression des achats de biens est de 2,3% alors que celle des achats de services approche 12,5 %.

Les dépenses afférentes à la structure reprennent les autres éléments, notamment les primes d'assurance, les locations, les frais d'entretien et les charges exceptionnelles.

Elles sont en légère augmentation: +3,6 % du fait notamment des primes d'assurance (+14,6%).

Les charges financières demeurent stables en 2005 mais devraient augmenter dans le futur du fait de l'augmentation de la dette bancaire.

Les produits d'exploitation (+7% en 2005) voient leur structure se modifier.

Nombre de maisons de retraite signent des conventions tripartites (Établissement – Conseil Général – Assurance Maladie) et se transforment en EHPAD.

La structure des produits d'exploitation de ces établissements est alors modifiée. En 2005, de nombreuses maisons de retraite se sont transformées en EHPAD, ce qui se traduit par une forte augmentation des produits issus de l'hébergement, de la dépendance et des soins (dotations, forfaits et tarifications) alors que les autres produits de la tarification augmentent faiblement.

Investissement (établissements publics sociaux et médico-sociaux)

en millions d'euros

	2003	2004	04/03 en %	2005	05/04 en %
Emplois d'investissement (hors dette) (3)	392	557	+42,3	664	+19,2
Dépenses d'équipement	385	543	+41,0	649	+19,6
Autres dépenses	7	15	+116,8	15	+3,1
Ressources d'investissement (hors emprunts) (4)	110	158	+43,4	197	+24,6
Dotations et subventions	90	124	+38,0	153	+23,6
Autres recettes (a)	20	34	+67,1	43	+28,2
Remboursements d'emprunts*	150	164	+9,2	172	+5,3
Emprunts*	187	284	+51,8	282	-0,6
Refinancements et opérations de gestion de dette					

(a) Produits de cessions, recettes sur travaux pour tiers...

* y compris refinancements

Investissement

Les **dépenses d'investissement** des établissements publics sociaux et médico-sociaux se sont beaucoup accrues en 2004 et **continuent de croître fortement** en 2005.

Ces dépenses sont financées à hauteur d'un quart environ par des subventions en capital provenant de collectivités et d'établissements publics.

Equilibre financier global

Les dépenses totales hors emprunts sont désormais supérieures aux recettes totales hors emprunts et augmentent plus rapidement.

L'**autofinancement** s'est accru en 2004, il augmente également en 2005, mais dans des proportions moindres que la progression des dépenses d'équipement.

L'autofinancement dégagé permet de rembourser le capital de la dette, soit 172 millions d'euros. La différence constitue un financement disponible qui permet de limiter le recours à l'emprunt pour équilibrer la section d'investissement.

L'encours de la dette des établissements publics sociaux et médico-sociaux augmente de près de 8% en 2005 et atteint 1,77 milliard d'euros au 31 décembre 2005.

Équilibre financier global

(En millions d'euros)

Section d'exploitation	Produits	6 556	Charges	6 141	
	Produits Hébergement	1 492		Dépenses afférentes à l'exploitation courante	1 020
	Produits Dépendance	538		Personnel	4 312
	Produits Soins	569		Dépenses afférentes à la structure	485
	Autres Produits Tarif.	2 889		Charges financières	71
	Produits Divers	1 068		Autres charges	251
			Autofinancement	415	
Section d'investissement	Autofinancement	415	Emplois hors dettes	664	
	Ressources hors emprunts	197			
	Endettement	110		Augmentation du FDR	58

Note méthodologique

La présente étude a été établie par la Direction Générale de la Comptabilité Publique (bureau 5A) à partir de l'exploitation des comptes de gestion provisoires 2005 des collectivités locales (communes, groupements à fiscalité propre, départements, régions), des établissements publics de santé et des établissements publics sociaux et médico-sociaux.

Les montants relatifs aux établissements publics de santé, sociaux et médico-sociaux n'ont pas été inclus dans les tableaux et graphiques relatifs aux collectivités locales en raison de l'activité et du mode de financement spécifiques de ces établissements.

Seules les opérations réelles (c'est-à-dire les opérations se traduisant *in fine* par un encaissement ou un décaissement effectif) sont prises en compte dans le calcul des dépenses et des recettes. Ainsi les dotations aux amortissements ne sont pas incluses dans le total des charges de fonctionnement.

Les refinancements, ainsi que l'utilisation des emprunts avec option de tirage sur ligne de trésorerie, affectent les montants enregistrés en emprunts et remboursements de dettes. Le montant des refinancements a été déduit des rubriques concernées lorsqu'il a pu être évalué.

Les évolutions et les montants relatifs aux dotations de l'Etat retracés dans cette note correspondent aux comptes du secteur local. Aussi, il peut exister des écarts significatifs entre l'analyse de ces opérations du point de vue des comptes de l'Etat et de celui des collectivités territoriales et des EPCI, notamment en raison de décalages dans le temps.

*Automne 2006 : publication de la brochure "Premières tendances 2006 des finances locales"
(exploitation des comptes des collectivités arrêtés au 30 septembre 2006)*

